

LA CROIX

lundi 26 juillet 2021 – Quotidien n° 42070 – 2,30 €

Monde

Les hôpitaux libanais à l'agonie P. 7

Religion

Les prêtres âgés, indispensables à l'Église P. 11

aufildel'été...

- Lieux d'art secrets/Le cairn de Gavrinis, dans le golfe du Morbihan P. 20-21
- Du jardin à l'assiette/L'hémérocalte P. 22

éditorial

Florence Couret

Le piège de l'outrance

De nouvelles manifestations contre la vaccination et le passe sanitaire ont eu lieu samedi P. 6

D'un samedi l'autre... Le pli n'est pas encore pris. Mais tout laisse à penser désormais que la mobilisation contre la vaccination et le passe sanitaire – encore modeste à ce stade – survivra à la torpeur estivale. Parce qu'elle est protéiforme et déjà furieusement protestataire. Les défilés comptent à l'évidence nombre de personnes de bonne foi, hostiles à l'obligation de la vaccination ou sincèrement soucieuses pour les libertés, mais drainent aussi un pur concentré de mécontentements dans une solution mêlant complottisme et manie de la persécution.

Cette outrance peut légitimement inquiéter. Comme la semaine dernière, on a encore vu samedi, dans les cortèges, des références aussi absurdes que honteuses à la traque des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Comme l'Italie – où l'on a manifesté samedi aussi –, la France serait devenue une « dictature », voire un « régime nazi ». On a même entraperçu une pancarte suggérant que plutôt que d'adopter le passe sanitaire, il vaudrait mieux « demander l'asile politique en Corée du Nord ». Chiche.

L'outrance est un piège. Que peut-on raisonnablement dire à quelqu'un qui croit de bon ton de porter l'étoile jaune pour protester contre la vaccination ? Quand les mots, les signes n'ont plus de sens, l'échange devient problématique. On peut alors être tenté de renoncer à argumenter, ou bien de céder à la démagogie en ralliant le point de vue le plus bruyant, ou encore, à l'inverse, de manier la provocation ou le mépris à l'égard de ceux qui manifestent. C'est entre ces écueils que l'exécutif mais aussi l'ensemble des élus vont devoir naviguer dans les prochaines semaines. Pour que, à neuf mois de l'élection présidentielle, temps fort de l'expression démocratique, ce piège-là ne se referme pas.

Le combat des irradiés de l'île Longue

Des ouvriers de cette base nucléaire ont été, par le passé, exposés aux rayonnements ionisants et à l'amiante. Un rapport inédit confirme la « démultiplication des risques »

P. 2-3

Un sous-marin nucléaire lanceur d'engins sur la base navale de Brest (Finistère), le 6 janvier. Olivier Le Comte/Marine nationale/Défense

bayard

Annonces légales p. 12

Depuis 1883 – ISSN/0242-6056. – Imprimé en France : 2,30 € ; Belgique : 2,50 € ; Luxembourg : 2,50 € ; Maroc : 30 MAD ; DOM : 3 €

M 00140 - 726 - F : 2,30 €



En mai, l'État français a été condamné à verser des réparations à d'anciens ouvriers de la base nucléaire de l'île Longue.

Cette décision est le fruit du combat d'un collectif qui soutient les ouvriers ayant travaillé pendant des années sans les protections nécessaires.

Une enquête de 2020, non encore rendue publique, confirme une démultiplication des risques.

Les irradiés de la rade de Brest

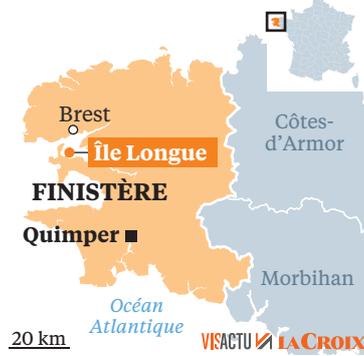
Sur la base des sous-marins nucléaires en rade de Brest, les employés de la pyrotechnie ont placé les ogives sur les missiles sans aucune protection contre la radioactivité, jusqu'en 1996.

Plusieurs sont tombés malades ou sont décédés depuis. Un collectif se bat pour la reconnaissance de ce lourd préjudice.

Brest (Finistère)

De notre envoyée spéciale

À l'atelier de la pyrotechnie, sur l'île Longue en rade de Brest, les ouvriers ont longtemps pris leurs pauses juste à côté des ogives nucléaires. « On restait parfois accoudés aux missiles pour casser la croûte », se souvient un retraité. « On avait même un jeu qui consistait à embrasser les têtes », avoue-t-il, accablé. Enlacer ces armes stratégiques, d'une puissance oscillant entre 110 et 150 kilotonnes, était comme un défi. De 1972 à 1996, certains des ouvriers portaient des chaussures de sécurité et des gants, plus rarement un casque ou une blouse, et c'est tout. Pourtant, dans l'atelier voisin, les employés du Commissariat à l'énergie atomique, chargés d'assembler les charges nucléaires sur les ogives, étaient équipés de dosimètres mesurant la radioactivité. Ils manipulaient les charges dans un caisson, avec un bras mécanique. Rien de tel à la pyrotechnie. Les ouvriers de la Direction des constructions navales (DCN) y réceptionnaient les têtes, une fois chargées et scellées, comme de simples colis pour les monter sur les missiles de 12 mètres de haut. Même absence de protection lorsqu'ils embarquaient ceux-ci à bord des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), ou les débarquaient pour la maintenance. Les activités des différents ateliers étaient strictement cloisonnées pour des raisons de sûreté nationale. Et personne ne s'alarmait face à ces disparités.



« À l'époque, le discours de la DCN, c'était que le nucléaire n'était pas plus dangereux que le granit breton. C'est ce qu'on nous répétait pendant notre formation », témoigne Francis Talec, 74 ans. En sweat vert des Sauveteurs en mer, cet homme est un battant. Ancien représentant de la CGT au comité d'hygiène et de sécurité (CHSCT) pour la pyrotechnie à l'île Longue, il a créé, dès 1999, à peine en pré-retraite, la première Association départementale de défense des victimes de l'amiante (Addeva) dans le Finistère pour soutenir les nombreux ouvriers de l'Arsenal exposés à ces fibres délétères.

En 2013, il a récidivé pour fonder le collectif des irradiés de l'île Longue, qui regroupe une petite centaine d'ouvriers ayant travaillé à la pyrotechnie ou à bord des sous-marins nucléaires. Défendue par M^e Jean-Louis Macouillard du cabinet Teissonnière, cette association vient d'obtenir une victoire devant le tribunal administratif de Rennes. Le 20 mai dernier, 13 membres du collectif, vivant dans l'inquiétude permanente de contracter une maladie grave, se sont vu reconnaître un « double préjudice d'anxiété » pour avoir été exposés à la fois à l'amiante et aux rayonnements ionisants, et l'État a été condamné à leur verser des réparations allant jusqu'à 26 000 € pour trente ans d'exposition. C'est 10 000 € de plus que les réparations maximales prononcées en 2016 et 2017, lorsque les juges avaient reconnu pour la première fois l'existence de « ce double

préjudice d'anxiété » pour 13 irradiés de l'île Longue.

Francis Talec se souvient comme si c'était hier du jour où l'alerte a été donnée. C'était le 19 novembre 1996, la DCN avait convoqué un comité d'hygiène et de sécurité extraordinaire. « Le président nous a déclaré que les têtes nucléaires TN75, livrées sur l'île Longue depuis 1993-1994 émettaient des rayonnements plus élevés que les précédentes TN70 ou TN71. » En cause : des rayonnements neutroniques que n'arrête pas la coiffe blindée des têtes et susceptibles de provoquer des cancers. « On était catastrophés ! On a arrêté le travail pendant trois semaines pour exiger des protections », rapporte ce syndicaliste.

Dès août 1996, le CEA et la DCN semblent avoir suspecté ces risques et ont procédé à des mesures de contrôle autour des têtes TN75. Mais à l'époque, la DCN s'active sur l'île Longue pour terminer la préparation du SNLE *Le Triomphant*. Elle n'informerait le CHSCT que quatre mois après.

« Des dosimètres d'ambiance à la pyrotechnie et les dosimètres individuels portés par certaines catégories d'employés (du CEA, NDLR) ont permis d'établir a posteriori que les doses reçues de 1983 à 1996 étaient inférieures aux seuils définis par les normes internationales », soutient aujourd'hui le ministère de la défense. Sauf que « l'affirmation n'est étayée par aucun élément au dossier », a répondu le tribunal administratif de Rennes, dans son jugement du 20 mai dernier.

Pour expliquer que ces rayonnements neutroniques soient passés si longtemps inaperçus, le président de la DCN affirmera devant le CHSCT que jusque-là « les directives écrites n'imposaient aucune disposition particulière pour les TN70 et TN71 » et que « les appareils et films utilisés (au CEA) ne permettaient que de mesurer les rayonnements gamma ». Les anciens de la pyrotechnie restent persuadés, eux, que les ingénieurs de haut niveau du CEA connaissaient le pro- ●●●



Préparation du sous-marin nucléaire Le Terrible à Brest, en août 2010. Jean Gaumy/Magnum Photos



repères

L'amiante, fléau de l'arsenal de Brest

Les ouvriers et sous-traitants de l'arsenal de Brest (comme dans d'autres arsenaux) ont été exposés à l'amiante, sans protection, jusqu'à l'interdiction de ce matériau en 1997. Un décret fixant des valeurs limites d'exposition dès 1977 est resté lettre morte. Ces ouvriers et des marins ont développé des plaques pleurales, des fibroses, des cancers.

●●● cessus de dégénérescence radioactive du plutonium, émetteur de neutrons.

Aussitôt après, l'atelier de la pyrotechnie devient une « zone contrôlée » pour les rayonnements radioactifs. Désormais, les tâches sont minutées et zonées en fonction des risques, des points de retrait sont créés où s'abriter dès la tâche accomplie, une formation à la radioprotection est mise en place, des films et des « dosibulles », hélas assez imprécis (1), distribués à chaque ouvrier pour mesurer les rayonnements neutroniques.

« En 1998, quand je suis arrivé à l'île Longue, le traumatisme était encore très fort. On a aidé trois ou quatre jeunes de la pyrotechnie qui voulaient changer de poste à être réaffectés sur Brest », se souvient Jacques Denniel, ancien chaudronnier-tuyauteur et élu CGT du CHSCT. « On a dû aussi faire poser des plaques en permali atténuant le rayonnement neutronique sur la cabine des routiers qui transportaient les charges nucléaires sans protection », rapporte-t-il. Avec d'autres élus syndicaux, il demande une étude épidémiologique concernant tous les personnels de l'île Longue, y compris ceux travaillant sur les sous-marins, à proximité des missiles ou du réacteur. Elle leur est refusée au motif que les faibles effectifs ne donneraient pas de résultats significatifs.

Las, en 2002, un premier salarié de la pyrotechnie décède d'une leucémie foudroyante à 51 ans. En 2005, un mécanicien est emporté par la même maladie à 48 ans. Un appareilleur est touché deux ans plus tard. « Là, j'ai vraiment commencé à m'inquiéter. Je me suis dit merde : il y a un cluster », confie Francis Talec. Depuis, le collectif des irradiés a recensé six employés du site décédés sur dix au total ayant déclaré des maladies radio induites reconnues. Huit travaillaient à la pyrotechnie, un chaudronnier et un soudeur de la sous-traitance intervenaient directement à bord des sous-marins. Dans la moitié des cas, les tribunaux ont reconnu une « faute inexcusable » de leur employeur, en l'occurrence le ministère de la défense, ce qui entraîne une majoration des rentes. Ce ministère continue d'affirmer pourtant qu'il a respecté la réglementation en vigueur sur la

protection contre les rayonnements ionisants

À Brest, l'Association départementale de défense des victimes de l'amiante a ouvert près de 3 600 dossiers depuis 1999, dont 400 pour des personnes décédées. Plus de 70 % sont liés à l'arsenal. « Sachant qu'un tiers seulement des personnes touchées passent par nous, le nombre de décès causés par l'amiante doit dépasser le millier », estime Pierre Jubert de l'Addeva.

Depuis 2001, les victimes de l'amiante peuvent s'adresser à un fonds spécifique (Fiva) pour

être indemnisées. Les salariés de l'ex-Direction des constructions navales (aujourd'hui Naval Group) ont aussi droit à un départ anticipé (1 an pour 3 ans d'exposition) et à un préjudice d'anxiété.

Les syndicats se battent pour que ces droits soient étendus aux autres salariés recrutés sous contrat privé. Naval Group refuse d'intégrer le « décret amiante de 2001 » invoquant le faible pourcentage de ses salariés exposés, alors que de nombreux navires restent amiantés.

protection contre les rayonnements ionisants

Selon le collectif, 16 autres salariés de l'île Longue ont déclaré des maladies consécutives à des poly-expositions : aux rayonnements ionisants et à l'amiante ainsi qu'à des solvants divers. La Croix a pu consulter une enquête de 2020, non encore rendue publique, menée auprès des anciens salariés de la pyrotechnie de l'île Longue, sous la direction de Jorge Munoz, maître de conférences en sociologie à l'université de Bretagne occidentale. Elle confirme cette démultiplication des risques. Sur 200 personnes ciblées au départ, 53 ont été recensées « décédées » dont 35 %

Le médecin militaire « ne posait pas beaucoup de questions et nous non plus. »

ayant une maladie professionnelle reconnue. La moyenne d'âge au décès de cette cinquantaine d'anciens salariés est alarmante : 62 ans, soit quinze de moins que l'espérance de vie d'un ouvrier en France (2).

Curieusement, les médecins militaires chargés à l'époque du suivi de ces travailleurs ont « jusqu'en 2003, centré leurs efforts sur l'alcool et le tabac, puis sur l'amiante (après 1996) en ignorant ainsi les risques radioactifs omniprésents », écrit Jorge Munoz. Selon le témoignage d'un ouvrier, le médecin militaire « ne posait pas beaucoup de questions et nous non plus. On remplissait l'attestation pour continuer à travailler et être catégorisé A (directement affectés aux travaux sous rayonnements) ou B (travailleurs susceptibles de recevoir une dose supérieure à 1 mSv). »

Après 1996, des primes ont en effet été attribuées en fonction de la dangerosité des tâches. Elles se sont ajoutées aux primes de « travail sous béton » et de « traversée » pour prendre chaque jour le bateau pour l'île Longue. « Au total, cela représentait 400 € par mois », a confié un retraité à La Croix. Cumulées avec les salaires élevés des ouvriers d'État de la DCN (3), elles expliqueraient les réticences de certains irradiés à attaquer leur employeur.

« On ne mord pas la main qui nous a donné à manger », ont déclaré plusieurs ouvriers ayant refusé de répondre à l'enquête de Jorge Munoz. Ceux réunis au sein du collectif, eux, se battent aujourd'hui pour obtenir l'élargissement de la liste des maladies professionnelles radio induites reconnues. Le tableau 6 de la Sécurité sociale, établi en 1931 et révisé en 1984, n'en reconnaît que trois : la leucémie, le cancer des os et le cancer bronchopulmonaire par inhalation. Alors que la loi de 2010 sur les victimes des essais nucléaires, complétée par décret en 2012, en liste une vingtaine. « Il est clair que cette reconnaissance devrait être beaucoup plus large. D'autant que les demandes hors tableau, soumises à l'examen d'un comité régional, nécessitent un taux d'incapacité permanente partielle d'au moins 25 % », insiste le docteur David Lucas au Centre de pathologies et environnementales du CHU de Brest, qui suit des anciens de l'île Longue. « Un collègue, ayant subi l'ablation d'un rein suite à un cancer, cotée sous les 25 % d'IPP, s'est vu ainsi exclu du dispositif », s'insurge un membre du collectif.

Désireux de rester anonyme, cet homme lui-même atteint de deux cancers, non reconnus au titre des maladies professionnelles, s'avoue très amer. « Moi, je fumais pas, je buvais pas. J'avais des projets pour la retraite. J'ai dû y renoncer car je ne peux plus obtenir de prêts bancaires. » Sur son ordinateur, il a ouvert un tableau Excel pour tenir le décompte des anciens collègues malades ou décédés. Et laisse éclater sa colère : « On a participé à la dissuasion nucléaire mais nos morts, tout le monde s'en fout. Les militaires bénéficient au moins de la reconnaissance de la Nation ! Au bout du compte, ces missiles auront causé plus de morts pour leur préparation dans les ateliers que sur le champ de bataille. »

Sabine Gignoux

(1) Ils seront remplacés par des appareils plus fiables en 2009.

(2) Selon l'Ined, en 2018 l'espérance de vie des ouvriers était de 77 ans et de 84 ans pour les cadres.

(3) Supérieurs d'environ 20 % à ceux des salariés recrutés sous statut privé qui représentent désormais plus de 80 % des effectifs. En 2003, la DCN devient une entreprise privée, aujourd'hui Naval Group.

question du jour

L'attitude de la Chine empêche-t-elle de trouver l'origine du virus?



Étienne Decroly

Directeur de recherche au CNRS, spécialisé dans les mécanismes de réplication des virus émergents (Source: Étienne Decroly)

Ne pas avoir accès au terrain est un obstacle majeur

Pour découvrir l'origine du Sras-CoV-2, il est nécessaire de pouvoir enquêter autour des zones d'émergence de la maladie chez l'homme: il faut avoir accès aux banques de sang, à certaines données et échantillons congelés dans les hôpitaux. Dans l'hypothèse où le Covid-19 serait une zoonose (une maladie issue des animaux et transmise à l'homme, NDLR), il faut aussi pouvoir prélever des échantillons sur les animaux dans les marchés, dans les élevages de la région ou dans la faune sauvage, afin de remonter les chaînes de transmission et d'identifier le virus parent.

Établir l'origine du coronavirus, c'est se donner les moyens de ne pas se retrouver face à l'émergence d'une épidémie similaire dans quelques années.

Il existe aujourd'hui deux hypothèses quant à l'origine du virus: celle d'une zoonose et celle d'une fuite accidentelle de virus manipulé en laboratoire. Sans éléments scientifiques nous permettant d'identifier la chaîne de transmission initiale, la question est en débat. Quelle que soit la réponse, établir l'origine du coronavirus, c'est se donner les moyens de ne pas se retrouver face à l'émergence d'une épidémie similaire dans quelques années.

Les zoonoses sont caractérisées par un franchissement d'espèces: le virus est transmis d'un animal sauvage à un animal d'élevage, puis à l'homme. On peut briser cette chaîne de transmission en identifiant les espèces intermédiaires et en mettant en place des

La Chine a annoncé, vendredi 23 juillet, suspendre l'enquête de l'Organisation mondiale de la santé sur les origines du Covid-19 qui se déroule sur son sol.

systèmes de surveillance. C'est ce qu'il se passe en France avec la grippe aviaire: lorsque des cas sont détectés dans un élevage, les abatages de précaution de la volaille sont systématiques.

Dans le cas où le virus parent du Sras-CoV-2 se serait échappé accidentellement d'un laboratoire, il est tout aussi important d'être en mesure de mettre en place de nouvelles normes de sécurité. Mais il faut aussi se poser la question du risque lié aux expériences qui consistent à produire des virus chimériques en laboratoire. Ces expériences peuvent-elles continuer alors qu'il n'existe pas d'autorité internationale de contrôle, comme c'est le cas avec le nucléaire?

La prévention de l'émergence d'un nouveau virus demande donc une coordination internationale. Mettre en place des mesures de biosécurité uniquement au niveau national, en France, ne protégerait pas le pays de l'arrivée du virus par les frontières, et une législation trop contraignante risquerait de délocaliser les expérimentations des chercheurs vers des pays aux normes moins contraignantes.

Ce virus ne laisse pas de trace à long terme dans le génome humain ou animal, comme ça peut être le cas avec le HIV, donc on a une fenêtre de temps de quelques années seulement pour identifier son origine. Autrement dit plus le temps passe, moins on a de chances de l'identifier. Et nous sommes déjà très en retard. Le fait que l'OMS ne puisse pas imposer son enquête sur la pandémie pose aussi question. Ne pas avoir accès au terrain est un obstacle majeur pour trouver l'origine du Sras-CoV-2.

Recueilli par Enola Richet



courrier

Vos réactions par courrier: 18 rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. Sur le site: www.la-croix.com
Par courriel: lecteurs.lacroix@bayard-presse.com

Hommage à Xavier Lacroix

— En apprenant le décès du théologien Xavier Lacroix, le 29 juin, cela m'a beaucoup touché car un souvenir fort m'est revenu. À un moment, j'accompagnais un groupe de jeunes étudiants à l'aumônerie de la Catho d'Angers. Ce groupe s'appelait Croire et Vivre. Nous abordions beaucoup de sujets, dont celui de l'amour. Ensemble, nous avons pris connaissance d'un article de Xavier Lacroix (paru dans *La Croix* des 20-21 février 1993) dont le titre était provocateur: «On ne se marie pas que pour s'aimer» où il expliquait la profondeur du mariage, mettant en valeur le sens de la parole donnée et de l'engagement.

Or, quelque temps après, un jeune qui pensait à se fiancer me demande: «Je voudrais bien relire l'article de Xavier Lacroix.»

Merci à ce théologien d'avoir pu éclairer le chemin de beaucoup, dont celui de jeunes s'acheminant vers le mariage.
Sœur Michèle Péneau

Hongrie et homosexualité

— L'avalanche de critiques contre la nouvelle loi hongroise visant à «interdire la promotion de l'homosexualité chez les mineurs» (si j'ai bien compris) me gêne (*La Croix* du 16 juin). Pourquoi tant d'unani-

misme, tant d'étalage de vertu indignée, tant de bien-pensance affichée... La question n'est pas sur le fond mais sur la forme: observe-t-on la même sainte indignation vis-à-vis de la Chine, dont les exactions en matière de droits humains sont autrement graves, et avérées, que ce soit à Hong Kong, au Tibet, dans le Xinjiang (Ouhighours)? Non, car il faudrait plus de courage. Tant il est vrai que «selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir». Je ne suis pas sûr non plus que la tactique soit la bonne. Elle ne peut que braquer les Hongrois, et n'a fait que mettre en évidence le décalage entre Européens de l'Est et de l'Ouest, bref elle est source de divisions et de renforcement des nationalismes. Moins de bien-pensance et plus de doigté seraient bienvenus. Faire valoir ses principes, oui – mais pas à coup d'éclairages aux couleurs arc-en-ciel.

Bénédicte Contamin-Gantchev

— Je trouve très bien que la Hongrie ait le courage d'interdire la promotion de l'homosexualité et du changement de sexe auprès des mineurs, même s'il faut leur apprendre à respecter chacun, quelle que soit son orientation sexuelle ou autre.

Je pense que cette position est bien plus proche de notre morale chrétienne que celle des LGBT et parler de la «rhétorique anti-LGBT» dans un journal qui se dit chrétien et catholique est tout à fait déplacé.

Hubert Lorent

À nos lecteurs

Covid-19, posez vos questions sur les vacances d'été

Passe sanitaire, voyage en France et à l'étranger, vaccins...

Posez vos questions sur les vacances d'été en temps de Covid-19, la rédaction de *La Croix* y répondra.

Nous attendons votre courrier:

lecteurs.lacroix@bayard-presse.com

ou: Rédaction de *La Croix*, service relations lecteurs, 18 rue Barbès

92128 Montrouge Cedex.

Ou directement sur le site: www.la-croix.com

THOMAS CHAUVINEAU
DU 26 JUILLET AU 27 AOÛT 12H

Le débat de midi

france inter

RETROUVEZ CHAQUE LUNDI UN JOURNALISTE DE LA RÉDACTION DE **LA CROIX**

Rentrée 2021, un protocole sanitaire encore en question

— Vaccination, aération des salles de classe, jauge... Avant la rentrée scolaire et universitaire, la question du protocole sanitaire se pose à nouveau alors que l'épidémie progresse.

— Si l'utilisation du passe sanitaire dans les établissements scolaires a été écartée par le premier ministre, des zones d'ombre persistent.

Et la rentrée scolaire ? Alors que le nombre de nouveaux cas de Covid-19 ne cesse de progresser, et notamment chez les jeunes, la perspective d'une rentrée perturbée par l'épidémie commence à inquiéter le monde enseignant. « Plus d'un an et demi après le début de la crise, on n'anticipe toujours pas suffisamment », se désole Sophie Vénétiay, secrétaire générale du syndicat national des enseignants (Snes) du second degré. « Nous travaillons à l'élaboration d'un document qui prévoit plusieurs scénarios », répond le ministre de l'éducation.

Sans attendre le protocole sanitaire qui encadrera le retour dans les salles de classe et les amphis, Jean Castex a écarté l'hypothèse d'utiliser le passe sanitaire dans les établissements scolaires. « Toute notre stratégie depuis le début de la crise (...) a consisté à ce que les enfants soient le plus possible scolarisés. (...) On ne va pas dire maintenant, si vous n'êtes pas vaccinés, d'autant que certains n'y peuvent rien, on va vous priver d'école », a-t-il déclaré le 21 juillet sur TF1.

Le premier ministre souhaite «mettre le paquet dans les collèges et dans les lycées», en vaccinant directement dans les établissements.

L'idée de rendre obligatoire la vaccination des enseignants n'a pas non plus été retenue. Interpellé à ce sujet mi-juillet à l'Assemblée nationale, Jean-Michel Blanquer s'est appuyé sur les études de Santé publique France qui mentionnent que « les professeurs sont une catégorie moins



Un élève de CE1 dans une école primaire de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), en mai dernier. Thomas Louapre/Divergence

contaminée que la moyenne de la population ». Selon des chiffres fournis par le ministère de l'éducation à La Croix, environ 70 % des enseignants auraient reçu au moins une première dose de vaccin, ce qui les placerait au moins 10 points au-dessus de la moyenne française. Dès le 17 avril, la vaccination a été facilitée, via des créneaux prioritaires, pour les enseignants de plus de 55 ans. Sur TF1, Jean Castex avait qualifié le taux de vaccination du personnel enseignant de « satisfaisant ».

En revanche, le premier ministre souhaite « mettre le paquet dans les collèges et dans les lycées », en vaccinant directement dans les établissements scolaires. Les derniers chiffres du ministère de la santé rapportent que seulement 20,5 % des 12-17 ans ont entamé un parcours de vaccination. Une perspective que salue Carole Pourvendier, secrétaire générale du Snics-Fsu, le syndicat des infirmières scolaires... tout en précisant que sa profession ne doit pas être « réquisitionnée » pour cela. « Depuis le début de la crise,

repères

La communauté pédiatrique favorable à la vaccination des adolescents

Le Conseil national professionnel de pédiatrie s'est prononcé, vendredi 23 juillet, en faveur de la vaccination des adolescents contre le Covid-19. La balance bénéfice-risque est jugée « favorable » compte tenu de la plus forte contagiosité du variant Delta, de l'augmentation de la proportion d'adolescents infectés et de « la faible fréquence

des effets secondaires rapportés », après que 7,5 millions de 12-18 ans ont reçu deux doses de vaccin aux États-Unis.

la santé des jeunes s'est dégradée, rappelle-t-elle. Si nous vaccinons, nous ne pourrions plus répondre à leurs autres besoins. »

Cependant, les pédiatres rappellent que la responsabilité des adultes est de protéger les plus jeunes. Elle appelle à « la vaccination de tous les adultes ».

Pour les enfants de moins de 12 ans, en l'absence d'étude, « la vaccination n'est pas envisageable avant plusieurs mois », ajoute le Conseil national professionnel de pédiatrie.

question des autres mesures qui peuvent être mises en place pour limiter la circulation du virus. Pour l'heure, le ministère de l'éducation dit « privilégier l'aération des salles plutôt que l'achat de purificateurs d'air et de capteurs de CO₂, qui dépend des collectivités territoriales ». Ce que déplore Sophie Vénétiay : « Il y a beaucoup de salles de classe dont les fenêtres ne s'ouvrent pas », pointe-t-elle, ajoutant que s'il est « intéressant de proposer un plan à plusieurs scénarios, il sera aussi primordial de donner des seuils clairs pour permettre aux écoles, collèges et lycées le passage d'un protocole à un autre ».

La stratégie n'est guère différente à l'université. Le 9 juillet, Frédérique Vidal a rappelé son souhait d'une rentrée à « 100 % présentiel » si le taux de vaccination le permet, et a ajouté avoir l'ambition de « déployer (...) avec l'appui des agences régionales de santé, des équipes mobiles (de vaccination) dans les établissements ».

Comme elle, Jean Klein, secrétaire national du Syndicat des personnels de direction de l'éducation nationale (Snup-DEN), espère que la vaccination se fera avec l'aide des agences régionales de santé. « La question des locaux doit être soulevée, observe-t-il. Rares sont les établissements qui disposent en permanence d'une salle libre où procéder à la vaccination des élèves. » Au-delà de la campagne de vaccination se pose aussi la

Maud Guilbeault

Dans la rue, le spectre d'un retour des «gilets jaunes»

Plus de 160 000 personnes ont manifesté samedi 24 juillet dans plusieurs villes de France contre le passe sanitaire et les vaccins.

Si la mobilisation augmente, elle ne reçoit pas pour l'heure le soutien de l'opinion publique.

La mobilisation des anti-vaccins et anti-passe sanitaire prend de l'ampleur depuis le discours d'Emmanuel Macron, le 12 juillet. Les pouvoirs publics ont recensé 160 000 manifestants ce samedi 24 juillet, contre 110 000 la semaine précédente et 20 000 pour les premiers rassemblements lors de la fête nationale. Une protestation que l'on retrouve dans plusieurs pays, mais qui réveille en France le spectre du mouvement des gilets jaunes.

Si les enquêtes d'opinion ont montré une proximité entre les sympathisants du mouvement social de 2018-2019 et les publics réticents à la vaccination, c'est aussi la nature de la protestation qui interroge, notamment avec des violences qui rappellent, non pas les premiers rassemblements pacifiques des ronds-points, mais les débordements qui suivirent lors des grandes manifestations. Comme si l'histoire reprenait là où elle s'était arrêtée, avant la pandémie. Les forces de l'ordre ont procédé, samedi, à 71 interpellations tandis que 29 policiers et gendarmes ont été blessés. Dans une note publiée le 19 juillet, les Renseignements territoriaux alertaient sur ces dérives. Mêmes excès que sous les gilets jaunes pour dénoncer «la dictature»; mêmes attaques visant la personne du président Macron que certains, comme ce publicitaire du Var, vont jusqu'à caricaturer sous les traits de Hitler.

Le coup de semonce présidentiel du 12 juillet a entraîné «une radicalisation des plus radicaux», reconnaît Roland Lescure, député et porte-parole de LREM. C'était le prix à payer pour convaincre les hésitants et le sursaut de vaccination montre

que c'est ce qu'il fallait faire pour tenter de gagner la course contre le variant Delta. Selon un sondage de l'Ifop pour le JDD, près d'un Français sur deux est opposé aux manifestations tandis que 35 % les soutiennent. Une proportion non négligeable mais sans rapport avec l'approbation des gilets jaunes qui s'était maintenue au-dessus d'un seuil de 60 % jusqu'au printemps 2019. Tout en restant très prudent, Roland Lescure veut croire que les anti-passe et vaccins vont rester «minoritaires». Il juge d'ailleurs le mouvement «hétéroclite». De fait, si des gilets jaunes historiques mobilisent via les réseaux sociaux, des politiques de l'extrême droite à l'extrême gauche et des figures du complotisme y prennent aussi une part active. Ces forces ne semblent pas coaguler, du moins pour l'instant.

Va-t-on assister dans les semaines à venir à l'émergence d'un nouveau mouvement social? Tout en se refusant à un pronostic, le politologue Eddy Fougier, spécialiste des mouvements contestataires, se dit «plutôt dubitatif» sur un retour des gilets jaunes. Alors que l'optimisme des Français sur les perspectives économiques et sanitaires remontait régulièrement entre février et le mois de juin, l'inquiétude a semblé reprendre en juillet.

Eddy Fougier souligne un certain paradoxe. Si la situation sanitaire venait à s'améliorer, les postures de rejet des contraintes pourraient s'amplifier; dans le cas contraire, «la peur n'incitera pas les gens à contester». De même sur le terrain économique: une dégradation du contexte à la rentrée pourrait engendrer une forme de repli individuel, tandis qu'un retour à la croissance stimulerait les revendications. «Les crises sont rarement des moments qui poussent à changer le système», rappelle le chargé d'enseignement à Sciences Po Aix. Roland Lescure, lui, espère que la mobilisation baissera, une fois la loi promulguée. Mais les opposants ont déjà fixé rendez-vous au gouvernement: ce sera samedi prochain, dans la rue.

Bernard Gorce

Le sprint du projet de loi

Après adoption par le Sénat du projet de loi consacré à l'extension du passe sanitaire et la vaccination obligatoire des soignants, les parlementaires des deux chambres tentaient de s'accorder, ce dimanche en fin de journée, sur une version commune du texte. Une nouvelle et ultime lecture était prévue à l'Assemblée, dans la soirée, en cas d'échec de la commission mixte paritaire. Le Conseil constitutionnel, qui sera saisi notamment par le gouvernement, doit se prononcer dans un délai de huit jours. La loi pourrait donc techniquement être programmée d'ici au début du mois d'août.

Eric Zemmour, danger ou allié pour la droite?

Une candidature présidentielle d'Eric Zemmour mordrait un peu sur l'électorat de droite.

Certains parlementaires LR aimeraient l'intégrer à la primaire afin d'attirer des électeurs RN.

Et si, finalement, Éric Zemmour représentait davantage un danger pour LR, et non pour le RN? Le journaliste et essayiste, qui pourrait déclarer à l'automne sa candidature à l'élection présidentielle, se situe sur un créneau politique paradoxal. D'un côté, ses idées sont plus extrémistes que celles de Marine Le Pen: lutte contre l'islam et pas uniquement contre l'islamisme, appropriation des concepts de l'extrême droite «identitaire» («grand remplacement», «remigration») – il a été d'ailleurs condamné plusieurs fois pour provocation à la discrimination raciale ou à la haine envers les musulmans... Le 8 septembre, il sera de nouveau convoqué au tribunal correctionnel de Paris pour une diatribe sur les migrants mineurs, qu'il avait qualifiés de «voleurs» et d'«assassins» sur CNews en septembre 2020. Mais d'un autre côté, ses soutiens clament haut et fort qu'en cas de candidature, ils misent sur l'électorat de François Fillon à la présidentielle de 2017 et non sur celui de Marine Le Pen.

«Son public, c'est une droite dure, orpheline, déçue de LR sans se sentir lepéniste.»

En réalité, aucune personnalité de LR n'apparaît actuellement dans l'esquisse d'équipe de campagne d'Eric Zemmour. N'y figurent que des collaborateurs d'élus dont le parcours militant est marqué plus à droite. Il n'en demeure pas moins qu'une poignée de parlementaires LR soutient l'idée d'une participation d'Eric Zemmour à la primaire. «La dernière primaire allait de Jean-Frédéric Poisson à Nathalie Kosciusko-Morizet. Ce serait catastrophique que la prochaine n'ait pas un spectre aussi large: recentrée, elle désintéresserait une grande partie de l'électorat de droite», analyse le député Julien Aubert, président d'Oser la France.

«La présidentielle va se gagner à droite, la question est donc de savoir comment nous pouvons nous adresser aux électeurs qui nous ont quittés depuis une vingtaine d'années pour rejoindre le RN, renchérit le



Joel Saget/AFP

sénateur du Rhône Étienne Blanc. Si aucun candidat n'incarne cette droite affirmée, la primaire sera bancal, avec à nouveau Marine Le Pen face à Emmanuel Macron au second tour. En clair, il s'agit moins pour eux de soutenir Éric Zemmour que d'instrumentaliser sa popularité afin d'attirer à droite des électeurs partis ou tentés par l'extrême droite. Un rôle que pourraient également jouer, avec leur sensibilité propre, Bruno Retailleau ou Laurent Wauquiez.

D'autant plus, poursuit Étienne Blanc, que «si le diagnostic posé par Éric Zemmour est largement partagé au sein de LR, pour l'instant celui-ci n'apporte aucune réponse précise».

Dans les quelques sondages qui testent sa candidature, le polémiste est à 5 % des intentions de vote. «Eric Zemmour prend deux points à Marine Le Pen, deux points à Nicolas Dupont-Aignan et un point à Xavier Bertrand», analyse Pierre-Hadrien Bartoli, directeur des études politiques d'Harris Interactive. Son public, c'est une droite dure, orpheline, déçue de LR sans se sentir lepéniste. Bref, celle qui a pu autrefois voter pour Philippe de Villiers.

Sociologiquement, il s'agit en effet d'un électorat davantage aisé et diplômé que populaire. Idéologiquement, cette mouvance à la lisière de la droite et de l'extrême droite se retrouve dans le libéralisme économique «interne» de LR, et dans les convictions de son aile conservatrice sur les questions de société. Elle converge en revanche avec le RN sur l'antilibéralisme économique «externe» (protectionnisme), et est parfois plus radicale que Marine Le Pen sur les questions de sécurité, d'immigration et d'identité. Avant de s'éloigner de la vie politique active, Marion Maréchal (Le Pen) était celle qui incarnait le mieux cette synthèse. À défaut, c'est sans doute Éric Zemmour.

Laurent de Boissieu

essentiel

Immigration — Gérald Darmanin demande à Frontex de s'occuper du nord de l'Europe

Le ministre de l'intérieur a affirmé, samedi 24 juillet lors d'une visite à Calais, avoir demandé à Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières «de s'occuper du nord de l'Europe (et) singulièrement du littoral Nord-Pas-de-Calais». Depuis la fin 2018, les traversées illégales de la Manche par des migrants cherchant à gagner le Royaume-Uni se multiplient. Pour l'heure, Frontex est surtout déployée au sud du continent.

Sciences Po

Un rapport pointe des failles dans la lutte contre les violences sexuelles

Dérives pendant les week-ends d'intégration, nombre limité de signalements, poursuites disciplinaires insuffisantes... Un rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale, remis le 21 juillet à Frédérique Vidal et dévoilé ce dimanche par le JDD, égrène les failles dans les dispositifs de lutte contre les violences sexuelles à Sciences Po et dans les Instituts d'études politiques. En février, de nombreux témoignages avaient été publiés sur les réseaux sociaux, déclenchant cette inspection. Elle a recensé, de janvier 2019 à juin 2021, 89 faits de violences sexuelles et sexistes.

Aude — Un incendie provoque des coupures de courant jusqu'au Portugal

L'important incendie qui avait déjà parcouru, samedi soir, 850 hectares de végétation dans la montagne d'Alaric (Aude) n'était toujours pas fixé dimanche matin et les pompiers craignent «un risque de reprise». Il a entraîné des coupures de courant en France, en Espagne et au Portugal. Le feu s'est déclaré pour une raison inconnue sur le terre-plein central de l'A61 entre les communes de Moux et de Fontcouverte.

sur la-croix.com

En Polynésie, Emmanuel Macron attendu sur les essais nucléaires

«Les vaccins contre le Covid affectent la fertilité»: vrai ou faux?

À l'hôpital Rafic-Hariri de Beyrouth, vendredi 23 juillet, des services sous-équipés qui ne peuvent pas accueillir tous les patients. STR/AFP

— Frappé par la crise, le système de santé libanais implose.

— Les hôpitaux jonglent avec les pénuries d'électricité ou de médicaments et le manque de soignants.



Beyrouth (Liban)
De notre correspondant

Dans sa chambre de l'unité des soins intensifs de l'hôpital Rafic-Hariri de Beyrouth, la silhouette frêle de Sarah (1) est noyée au milieu des machines et des sondes. De sa bouche sort un large tube en plastique qui alimente son corps en oxygène. Seuls l'électrocardiogramme et le ronflement du respirateur qui bombe son torse en cadence viennent rompre le silence.

Depuis dix jours, cette patiente de 54 ans, souffrant de séquelles respiratoires à la suite d'une infection au coronavirus, est plongée dans un coma artificiel, et sa vie ne tient plus qu'à un fil électrique. « Si le courant s'arrête plus de six heures d'affilée, la batterie du respirateur se vide et c'est fini », prévient Hussein Khazen, l'infirmier responsable du service.

Un tel risque s'accroît au fil des jours, dans un pays en proie aux pénuries, frappé par l'une des pires crises économiques et politiques de son histoire. En deux ans et demi, la monnaie nationale, la livre libanaise, a perdu près de 95 % de sa valeur face au dollar américain. Très largement dépendant des fournisseurs étrangers pour ses besoins alimentaires, énergétiques et médicaux, le Liban



Les hôpitaux du Liban à un point de non-retour

n'a plus les moyens d'importer des biens de première nécessité en devises étrangères.

Comme les habitants, les hôpitaux font face au manque de médicaments et aux coupures de courant quotidiennes. Depuis des mois, l'État en quasi-faillite n'octroie presque plus de crédits à Électricité du Liban (l'équivalent d'EDF) pour financer ses importations de carburant. Incapable d'alimenter ses centrales à fioul en quantité suffisante, le fournisseur national est contraint de rationner la distribution. À Beyrouth, l'électricité publique ne fonctionne plus que deux heures par jour. Le reste du temps, des groupes électrogènes prennent le relais mais,

même sur le marché privé, le mazout se raréfie.

Les réservoirs du centre hospitalier Rafic-Hariri sont presque vides. « Nous arrivons à un point de non-retour. Pour continuer de soigner les malades, on n'aura bientôt d'autre choix que d'acheter du carburant au marché noir, confie son directeur, le docteur Firas Abiad. Mais ce n'est pas une solution viable. Personne n'aura les moyens de payer. » Car cette option, outre le fait qu'elle est illégale, entraînerait une explosion du budget de l'hôpital : le prix du mazout sur le marché parallèle, quatre fois supérieur à celui fixé par l'État, est prohibitif pour cet établissement public aux finances déjà exsangues.

À Beyrouth, l'électricité publique ne fonctionne plus que deux heures par jour.

« Nous manquons de médicaments, d'aiguilles, de cathéters... de tout !, s'emporte Jihad Bikai, le chef des urgences. Vous avez vu cette chaleur ? Nous n'avons même plus de climatisation. » Nombre de ses confrères, épuisés par la crise, ont récemment fui le Liban pour exercer ailleurs. Ils sont en effet plus d'un millier de médecins - 20 % des effectifs - à avoir quitté le pays depuis 2019. Et l'urgentiste se retrouve à faire le travail de cinq personnes. Une mission intenable, alors même que le nombre de patients ne cesse de croître.

Beaucoup des nouveaux admis sont des malades chroniques victimes de complications car leurs traitements ne sont plus disponibles dans le pays. « J'ai fait un malaise », soupire Bilal, allongé sur un brancard. Arrivé quelques

heures plus tôt, ce quadragénaire souffre d'insuffisance cardiaque. « Ça fait trois jours que je cherchais mes comprimés, mais ils sont en rupture de stock partout, même ici. » Sur les conseils du personnel soignant, son frère Hassan égrene nerveusement son répertoire téléphonique, dans l'espoir qu'un ami chanceux mette la main sur une plaquette de pilules en pharmacie. « On en a fait 40 depuis ce matin, personne n'en a », souffle-t-il. Une course contre la montre. « Pour l'instant, j'ai trouvé quelqu'un qui peut en rapporter d'Europe, mais pas avant la semaine prochaine. J'ai peur que ce soit trop tard. »

Comme beaucoup de proches de malades, Hassan se renseigne également sur le marché noir. Un trafiquant lui propose une boîte de 30 jours pour 700 000 livres libanaises (24 €), l'équivalent d'un salaire minimum mensuel. Inabordable pour cet ouvrier. Écœuré, Hassan raccroche son téléphone. « Ce n'est plus un pays, c'est une jungle. »

Noé Pignède

(1) Le prénom a été changé.

repères

La pandémie en pleine recrudescence

Depuis un an, le Liban n'a plus de gouvernement, les partis politiques traditionnels se montrant incapables de se mettre d'accord sur le partage des ministères.

Dans ce pays de 7 millions d'habitants, où plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté, l'aide internationale est conditionnée à la formation de ce nouveau cabinet réformateur.

Les cas de coronavirus grimpent de nouveau dans le pays, sur fond de relâchement général, de forte diffusion

du variant Delta, et dans un contexte d'afflux de Libanais de la diaspora. Jeudi 22, 98 personnes ont été testées positives après avoir atterri à Beyrouth.

Le Liban a enregistré plus de 550 000 cas depuis le début de la pandémie, dont 7 891 décès. 10,4 % seulement de la population est totalement vaccinée contre le coronavirus.

portrait

De la lutte anti-apartheid à la défense des droits des Palestiniens

Navi Pillay
Présidente de la commission d'enquête de l'ONU sur les atteintes aux droits humains dans les Territoires palestiniens occupés et en Israël



Martial Trezzini/AP

— Ancienne haute-commissaire aux droits de l'homme, Navi Pillay avait œuvré contre l'apartheid en Afrique du Sud.

Deux mois après sa création, la commission d'enquête des Nations unies sur les atteintes aux droits humains dans les Territoires palestiniens occupés et en Israël, a enfin une tête : Navi Pillay a 79 ans et a passé sa vie à œuvrer pour la défense des droits de l'homme.

Deux autres membres de l'ONU ont été nommés jeudi 22 juillet pour l'épauler : l'Indien Miloon Kothari, ancien rapporteur spécial de l'ONU sur le logement, et l'Aus-

tralien Chris Sidoti, spécialiste des droits de l'homme. Ensemble, ils auront pour mission d'enquêter sur « toutes les causes profondes des tensions récurrentes, de l'instabilité et de la prolongation du conflit, y compris la discrimination et la répression systématique fondées sur l'appartenance nationale, ethnique, raciale ou religieuse ».

Leur mandat ne prévoit pas de limite dans le temps. Leur premier rapport est attendu pour juin 2022

l'occasion de la 50^e session du Conseil des droits de l'homme. D'origine indienne, Navi Pillay a fait ses armes en Afrique du Sud où elle a grandi. Elle y a été confrontée dès son plus jeune âge aux inégalités sociales et à la ségrégation. En 1967, elle devient la première femme de couleur du pays à ouvrir son propre cabinet juridique dans sa province du Natal. Là, elle défend les militants contre l'apartheid, les victimes de torture, et se bat pour obtenir des droits aux prisonniers de Robben Island, où est alors détenu Nelson Mandela.

Elle occupera plus tard les sièges de juge et de présidente du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). En 2008, elle fait son entrée à l'ONU au poste de haute-commissaire aux droits de l'homme – qu'elle occupera pendant six ans.

Navi Pillay est connue pour ses positions contre la politique israélienne dans les Territoires palestiniens. À la veille de rendre son tablier de haute-commissaire en

2014, elle n'hésite pas à parler de « violations du droit international » à Gaza et accuse l'État hébreu de violer les principes de proportionnalité et de précaution.

Sa nomination à la tête de la commission d'enquête de l'ONU a suscité une levée de boucliers côté israélien. La mission permanente d'Israël auprès de l'ONU à Genève a fustigé une décision « biaisée et partielle » et prédit un « blanchiment des crimes commis par le Hamas, une organisation terroriste dans la bande de Gaza ». L'État hébreu « ne peut pas et ne veut pas coopérer avec une telle enquête », a-t-elle annoncé.

Quelles que soient les révélations de l'enquête, les conclusions ne seront pas à même d'« infléchir les décisions actuelles ou à venir sur ces questions en Israël », avertit Stéphanie Laithier, historienne chargée de recherche à l'École pratique des hautes études (EPHE) et spécialiste d'Israël. « Beaucoup de résolutions de l'ONU sont restées lettre morte. »

Caroline Vinet

En Afghanistan, un couvre-feu pour tenter d'enrayer l'avancée des talibans

— Les autorités afghanes ont mis en place un couvre-feu dans la quasi-totalité du pays.

— Les forces de sécurité afghanes concentrent désormais leurs efforts sur la protection des villes, mais cette stratégie est risquée.

Samedi 24 juillet, le ministère de l'intérieur afghan a annoncé la mise en place d'un couvre-feu nocturne dans la quasi-totalité des 34 provinces du pays, à l'exception des régions de Kaboul, du Pandjchir et de Nangarhar. Ce couvre-feu s'appliquera entre 22 heures et 4 heures du matin.

Le gouvernement espère limiter les activités des insurgés, qui depuis des années profitent du couvert de la nuit pour manœuvrer. « En temps normal, les forces afghanes contrôlent les routes et tiennent des checkpoints durant la journée, mais la nuit tout le monde rentre à la maison, explique à La Croix Fahim Sadat, responsable du département de relations internationales de l'université Kardan de Kaboul. Ce couvre-feu permettra de

mieux contrôler les déplacements d'une région à l'autre, et d'empêcher le regroupement et le réarmement des factions talibanes. »

D'après cet analyste, le couvre-feu permettra aussi de remobiliser, au sein des villes, les segments de la population favorables au gouvernement, en leur montrant que la guerre est à leur porte, et qu'ils doivent apporter leur soutien, d'une manière ou d'une autre. Et empêcher les infiltrations de forces hostiles, à l'heure où les talibans semblent se préparer à monter à l'assaut des centres urbains.

Les talibans ont multiplié les attaques depuis le retrait de la coalition internationale d'Afghanistan, tant et si bien que leur retour au pouvoir est aujourd'hui une hypothèse sérieuse. La perte du soutien aérien de l'aviation américaine au gouvernement a notamment été un facteur crucial permettant aux talibans de repartir à l'offensive.

Craignant qu'une victoire des insurgés ne fasse à nouveau de l'Afghanistan un sanctuaire pour les réseaux djihadistes, Washington a cependant lancé récemment de nouvelles frappes aériennes pour venir en aide aux forces de sécurité



afghanes. « Une violation claire » de l'accord signé l'an dernier par les États-Unis et les insurgés, « qui aura des conséquences », ont menacé les talibans dans un communiqué diffusé le 23 juillet.

Après une période de sidération marquée par des revers retentissants, et un « repli stratégique » qui a abandonné aux insurgés de nombreux districts difficiles à contrôler, la priorité pour Kaboul est désormais de stabiliser la situation en endiguant la progression de leurs ennemis. Maîtres de plus de la moitié du pays, principalement dans les zones rurales, ces derniers ont notamment mis la main sur d'importants postes-

frontières avec l'Iran, le Turkménistan, le Tadjikistan et le Pakistan voisins. Le gouvernement, de son côté, tente de sanctuariser les capitales provinciales et des infrastructures stratégiques.

Les forces de sécurité afghanes « consolident leurs positions autour des centres de population stratégiques », a commenté, samedi 24 juillet, le général Lloyd Austin, secrétaire américain à la défense. « Pour ce qui est de savoir si ça permettra d'arrêter l'avancée des talibans, je pense que la première chose à faire est de ralentir leur élan », a-t-il ajouté, notant que les insurgés conservaient les moyens de réaliser des progrès.

Cette stratégie n'est pas sans risque. En encerclant les villes, les talibans pourraient parvenir à les asphyxier, alors que la conquête de postes-frontières porte un grand coup à l'économie. Aussi, si la victoire par les armes n'est pas acquise, il est possible que la rupture intervienne au niveau politique, à force de fragiliser la précaire coalition gouvernementale. Une possibilité sur laquelle tablent également les talibans.

Pierre Sautreuil

essentiel

Sierra Leone

La peine de mort abolie
L'Assemblée nationale sierraléonaise a voté, vendredi 23 juillet, l'abolition de la peine capitale dans ce pays d'Afrique de l'Ouest meurtri par une guerre civile de 1991 à 2002. La Commission vérité et réconciliation d'après-guerre avait recommandé cette avancée saluée par la société civile. Le texte doit désormais être signé par le président Julius Maada Bio. Selon l'ONU, la Sierra Leone, où les dernières exécutions ont eu lieu en 1998, compte 80 condamnés à mort.

Inde

Une mousson très meurtrière

Le bilan des inondations et glissements de terrain provoqués par les fortes pluies de mousson en Inde s'est alourdi à 127 morts, dimanche 25 juillet, les sauveteurs recherchant toujours au moins une centaine de disparus. Avec 117 décès, l'État du Maharashtra, où se trouve Bombay, paie le plus lourd tribut. Depuis jeudi 22, la côte ouest du pays est arrosée de précipitations torrentielles. Un record de précipitations depuis un siècle a même été enregistré, vendredi 23, avec 594 millimètres d'eau tombée en 24 heures. Les services météorologiques indiens mettent en garde contre de nouvelles averses dans les prochains jours.

Nicaragua

Vague d'arrestations parmi les opposants

Un septième candidat déclaré à la présidence du Nicaragua, Noël Vidaurte, a été placé en résidence surveillée, samedi 24 juillet, sous l'accusation « d'atteinte à la souveraineté » du pays, a annoncé la police. Cette nouvelle arrestation porte à 28 le nombre d'opposants nicaraguayens en détention avant la présidentielle du 7 novembre pour laquelle le dépôt des candidatures aura lieu du 28 juillet au 2 août. Daniel Ortega devrait briguer un quatrième mandat consécutif.

sur la-croix.com

— **Éthiopie : pourquoi la progression des rebelles du Tigré menace d'asphyxier le pouvoir**

— **Joe Biden rencontre le premier ministre irakien**

La France légalise sous condition le cannabis «allégé»

— Sous la pression de l'Union européenne, la France s'apprête à autoriser la vente de CBD, substance dérivée du chanvre mais ne contenant pas de THC, la substance psychotrope.

— Sauf si c'est sous la forme de fleurs ou de feuilles.

Après des mois de bataille judiciaire, la France s'est résolue à légaliser le CBD. Un arrêté devrait prochainement autoriser officiellement la vente des produits contenant du cannabidiol. Une victoire pour les avocats de cette substance issue du chanvre, aux propriétés prétendument apaisantes mais ne contenant pas (ou très peu) de THC, la molécule psychotrope du cannabis.

Apparues à la fin des années 2010, les premières boutiques offrant des produits contenant du CBD avaient souvent reçu la visite peu amicale des forces de l'ordre. Les procédures ont alors prospéré et fini devant la justice européenne. Au nom de la libre circulation des marchandises, celle-ci a statué fin 2020 que la France ne pouvait pas interdire la vente de produits légalement commercialisés dans d'autres pays de l'Union. Une logique reprise par la Cour de cassation le mois dernier.

Les fabricants français de produits CBD pourront donc désormais faire appel à la production locale.

Pour prendre en compte ces décisions, le gouvernement a donc présenté un nouvel arrêté, actuellement soumis pour consultation à Bruxelles. Celui-ci confirme la possibilité de vendre des produits contenant du CBD. Surtout, il change la donne pour les producteurs français de chanvre. Jusqu'à présent, ceux-ci ne pouvaient exploiter que les graines et les fibres de la plante. Ils pourront désormais récolter les fleurs qui concentrent le CBD pour l'extraire, ouvrant la porte à une production «made in France».

«C'est un changement que l'on attendait et qui va permettre aux 2 000 cultivateurs français de chanvre de trouver de nouveaux débouchés et de lutter contre la concurrence grandissante des producteurs de l'Est», se réjouit Ludo-



Culture de chanvre CBD dans une ferme de la Drôme. Arnold Jerocki/Divergence

vic Rachou, président de l'Union des industriels pour la valorisation des extraits de chanvre (UIVEC).

Les fabricants français de produits CBD pourront donc désormais faire appel à la production locale. Avec l'espoir de développer encore davantage un marché en plein essor qui pèse déjà 700 millions d'euros par an, à travers une large gamme disponible dans les boutiques spécialisées mais aussi dans les tabacs et en grande distribution. Carrefour, par exemple, commercialise «de l'huile de chanvre naturelle au CBD» et Monoprix propose une palette de produits, de «l'infusion au chanvre» au «chewing-gum relaxant».

Si les industriels du chanvre se montrent plutôt satisfaits du nouvel arrêté, ce n'est pas du tout le cas de l'autre versant du secteur, celui des centaines de petites boutiques qui ont essaimé ces derniers

mois sur le territoire pour proposer des produits au CBD. Leur nom, souvent, donne déjà le ton, jouant bien davantage l'association avec le cannabis qu'avec la pharmacie : Paris-Jeanne, 1 001 herbes, High Society, Green Heaven...

Si ces commerces vendent de nombreux produits contenant des extraits de CBD, une bonne part de leur chiffre d'affaires se fait en réalité avec les fleurs. Officiellement, celles-ci sont destinées à servir de «pot-pourri» ou de «fleurs ornementales» et se voient souvent assorties d'un avertissement qui ne trompe personne : «Ne pas fumer.» C'est pourtant ce que vont s'empresser de faire l'immense majorité des acheteurs.

«Ce cannabis light, que l'on trouve même dans certains bureaux de tabac, est un produit extrêmement rentable, laissant des marges colossales. C'est pour cela

que cela attire autant», explique un bon connaisseur du marché. L'arrêté préparé par le gouvernement n'entend toutefois pas légaliser cette pratique. Au contraire, il interdit noir sur blanc «la vente aux consommateurs de fleurs ou de feuilles brutes sous toutes leurs formes, seules ou en mélange avec d'autres ingrédients, notamment comme produits à fumer, tisanes ou pots-pourris».

Pour les représentants des petites boutiques de CBD, c'est donc une douche froide. «Le texte bunkérise une pratique de prohibition et menace l'activité de centaines d'entreprises», s'offusque Charles Morel, président de l'Union des professionnels du CBD. Avocat, celui-ci promet de continuer le combat judiciaire du Conseil d'État aux instances européennes pour défendre «une filière saine, écologique et tournée vers le bien-être».

Le gouvernement, de son côté, relève que les décisions de justice autorisant le CBD n'empêchent nullement d'encadrer son usage. Pour appuyer sa volonté d'interdire le commerce des fleurs, il met en avant deux arguments. Sanitaire, d'abord, puisque les fleurs et feuilles seront le plus souvent fumées, ce qui n'est évidemment pas sans conséquence sur la santé. Sécuritaire, surtout, car les forces de l'ordre auraient alors bien du mal à faire le tri entre un fumeur de cannabis illicite et un fumeur de cannabis sans THC.

Mathieu Castagnet

repères

THC et CBD

Chanvre, cannabis ou marijuana sont botaniquement parlant les mêmes plantes, de la famille des Cannabacées.

Le Cannabis sativa utilisé pour les usages industriels (papier, isolation...) contient en général moins de 0,2% de THC.

Le Cannabis indica (ou

chanvre indien), qui donne les produits stupéfiants, contient davantage de substances comme le THC ou le CBD.

Le THC ou tétrahydrocannabinol est la principale substance active du cannabis. Son taux dans les produits stupéfiants peut atteindre 25 à 30%.

Le CBD ou cannabidiol, est une autre molécule à laquelle sont prêtées des propriétés apaisantes et relaxantes mais qui, à l'inverse du THC, n'est pas classé comme stupéfiant.

essentiel

Finances — La BCE lève la limite imposée aux banques sur les dividendes

La Banque centrale européenne (BCE) a annoncé vendredi 23 juillet la levée, à compter d'octobre, de sa recommandation faite aux banques de limiter le versement de dividendes pour cause de pandémie. En mars 2020, la BCE avait imposé un gel complet de ces versements avant de les plafonner, en décembre, à 15% des bénéfices cumulés en 2019 et 2020.

Matières premières

Jean Castex promet 100 millions supplémentaires pour la filière bois

En plus des 200 millions d'euros prévus dans le cadre du plan France Relance, la filière bois va recevoir 100 millions supplémentaires promis par Jean Castex lors d'une rencontre avec les professionnels samedi 24 juillet aux Essarts-en-Bocage, en Vendée. Le premier ministre a également annoncé la tenue dès septembre des assises du secteur qui représente 400 000 emplois et a promis qu'il recevra «sa part» du plan d'investissement France 2030 prévu à la rentrée. Sur un marché mondial en tension avec la reprise, de nombreuses scieries françaises connaissent de graves difficultés d'approvisionnement.

sur la-croix.com
Un article détaillé

Industrie — En Europe, les ventes de voitures électriques explosent

Les ventes de voitures 100% électriques ont représenté 7,5% du marché du neuf au deuxième trimestre – soit 210 000 véhicules – contre 3,5% un an plus tôt, selon l'Association des constructeurs européens d'automobiles. Un doublement encore loin des objectifs climatiques de la Commission européenne qui vise l'interdiction à la vente de voitures essence ou diesel pour 2035.

sur la-croix.com

— En Haute-Savoie, la relance des entreprises de décolletage

Faites découvrir **LA CROIX** pendant **3** semaines



Recevez le quotidien
du lundi au vendredi

+



Chaque vendredi
LA CROIX L'HEBDO

+



Tout le numérique LA CROIX
(site, appli, newsletters)



Bruno Lejay pour LA CROIX

Jérôme Chapuis, directeur de la rédaction de LA CROIX,
Philippe Colombet, directeur de LA CROIX et **Anne-Bénédicte Hoffner**, directrice adjointe de la rédaction de LA CROIX

Chers amis, chers lecteurs,

Chaque jour nous recevons de nombreux messages d'encouragement et des remerciements de nos lecteurs. Ils nous motivent et nous confortent dans notre projet, qui est de faire résonner la parole d'un quotidien catholique d'information générale en France.

LA CROIX porte un regard humain sur le monde. Nous tenons à parler de ce qui fait avancer la société ; nous prenons soin de partager avec nos lecteurs les sujets qui apportent une respiration, qui donnent envie de vivre et de se réjouir.

Plus que jamais, nous sommes convaincus qu'une information de qualité - libre et indépendante - est essentielle à notre vie publique. Vous y êtes attachés et nous partageons avec vous une certaine vision de l'information.

C'est ainsi que nous vous proposons aujourd'hui d'offrir LA CROIX à vos proches pendant 3 semaines :

- Faire découvrir **LA CROIX**, c'est donner accès à un quotidien qui diffuse un état d'esprit de tolérance et d'apaisement et qui porte des engagements sociétaux forts, éthiques et humanistes.
- Faire découvrir **LA CROIX**, c'est donner accès à un quotidien chrétien unique et irremplaçable.
- Faire découvrir **LA CROIX**, c'est étonner vos proches avec un quotidien auquel ils ne s'attendaient pas.

Je vous remercie chaleureusement.

Jérôme Chapuis,
Directeur de la rédaction de LA CROIX

BON À COMPLÉTER ET À RETOURNER À BAYARD-LA CROIX 3SG - TSA 70008 - 59714 LILLE CEDEX 9

OUI, je souhaite faire découvrir gratuitement **LA CROIX** (CRXCRF) pendant 3 semaines à une ou des personnes de mon entourage.

Vous pouvez photocopier ce bon pour abonner plus d'amis ou de proches ou les inscrire sur le formulaire en ligne sur la-croix.com/3SG-PAR

Merci d'écrire en lettres capitales.

J'indique ici mes coordonnées (prescripteur) CODE OFFRE X174353

M. Mme

PRÉNOM

NOM

COMPLÉMENT ADRESSE (RÉS., ESC., BÂT)

NUMÉRO RUE/AV./BD./IMP./CH.

LIEU-DIT/BP

CODE POSTAL VILLE

DATE DE NAISSANCE TÉLÉPHONE

ADRESSE E-MAIL @

Exemple : jeandupont@orange.fr

IMPORTANT : Merci de nous préciser votre adresse email afin que vous puissiez accéder aux contenus numériques et que nous puissions correspondre avec vous par courriel.

1^{ère} personne à abonner CODE OFFRE X174353

M. Mme

PRÉNOM

NOM

COMPLÉMENT ADRESSE (RÉS., ESC., BÂT)

NUMÉRO RUE/AV./BD./IMP./CH.

LIEU-DIT/BP

CODE POSTAL VILLE

DATE DE NAISSANCE TÉLÉPHONE

ADRESSE E-MAIL @

Exemple : jeandupont@orange.fr

IMPORTANT : Merci de nous préciser son adresse email afin qu'il puisse accéder aux contenus numériques et que nous puissions correspondre avec lui par courriel.



Ces abonnements de 3 semaines seront pris en compte suivant l'ordre d'arrivée des demandes. Un membre de l'équipe de LA CROIX contactera, par téléphone, les personnes dont vous avez communiqué les coordonnées, afin de recueillir leur avis sur le journal et les informer des modalités exceptionnelles d'abonnement. Offre valable jusqu'au 31/12/2021 en France Métropolitaine uniquement. Pour nos tarifs étrangers, appelez le +33 1 74 31 15 02. Ces informations sont destinées au groupe Bayard auquel LA CROIX appartient. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre commande. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6/10/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'à connaître le sort des données après la mort à l'adresse suivante : Bayard (CNIL), TSA 10065, 59714 Lille Cedex 9. Pour plus d'informations, nous vous renvoyons aux dispositions de notre Politique de confidentialité sur le site groupebayard.com. Vos données postales sont susceptibles d'être transmises à nos partenaires commerciaux, si vous ne le souhaitez pas cochez cette case Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr>. À l'exception des produits numériques ou d'offre de service, vous disposez d'un délai de 14 jours après réception de vos produits pour exercer votre droit de rétractation en notifiant clairement votre décision à notre service client. Vous pouvez également utiliser le modèle de formulaire de rétractation accessible dans nos CGV. Nous vous rembourserons dans les conditions prévues dans nos CGV. Pour en savoir plus : <https://librairie.bayard.com/cgv/>.

Les « prêtres aînés », indispensables à l'Église

— Le 26 juillet 2016, à Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), le père Jacques Hamel était assassiné par deux djihadistes alors qu'il célébrait la messe, à l'âge de 85 ans.

— Comme lui, nombreux sont les prêtres aînés à poursuivre des activités pastorales au-delà de l'âge canonique de 75 ans, parfois au détriment de leur santé.

« Tu es prêtre pour l'éternité » (« sacerdos in aeternum »), ont-ils entendu, au jour de leur ordination. Est-ce pour cela que tant de prêtres continuent de travailler dans leur grand âge, comme ce fut le cas du père Jacques Hamel, assassiné il y a cinq ans dans son église de la banlieue de Rouen ? Si le droit canonique leur interdit, après 75 ans, d'être curé de paroisse, la plupart poursuivent diverses activités pastorales – « tant que (leur) santé le permet », disent-ils. La véritable retraite est donc souvent tardive, même si les prêtres peuvent toucher leur pension de la Cavimac (Caisse d'assurance-vieillesse, invalidité et maladie des cultes) dès 65 ans.

Ainsi le père Raymond Bouchevreau, 83 ans, est-il encore prêtre auxiliaire dans une paroisse du Mans (Sarthe) plus d'un demi-siècle après son ordination. « Alors, c'est quand la retraite ? », l'a interrogé son médecin lors de sa dernière consultation. « C'est un dilemme pour moi, je me sens assez tiraillé », reconnaît l'intéressé, soucieux à la fois de rendre service, de s'accorder plus de détente et de « laisser la place aux jeunes ».

Les jeunes en question sauraient pourtant difficilement se passer de l'aide de leurs aînés : environ la moitié du clergé français a plus de 75 ans. Dans les paroisses aux



Célébration de la messe du 22 décembre 2018 en l'église de Mouchard (Jura), par le père Simon Lebeaud, retraité. Jean-Pierre Amet/Divergence

nombreux clochers, la présence de prêtres auxiliaires pour célébrer la messe ou animer les funérailles est souvent indispensable. C'est aussi le cas au sein de communautés, de mouvements d'Église, d'hôpitaux ou de maisons de retraite, où la demande de sacrements et d'accompagnement reste forte.

Nombre de « prêtres aînés », selon l'expression consacrée, apprécient toutefois d'être déchargés des missions les plus lourdes, qui restent l'apanage du curé et des vicaires. « C'est un temps béni !, lâche le père Jean-Paul Larvol, 76 ans, chanoine à la cathédrale de Quimper (Finistère). Je ne participe plus à des réunions le soir, je pars en vacances plus facilement qu'avant, et je suis davan-

« Le jour où vous ne me sentez plus capable de faire telle ou telle chose, s'il vous plaît, dites-le-moi. »

tage disponible pour l'écoute des personnes. » Même satisfaction chez le père Francis Morcel, 81 ans, un autre Breton officiant à Lamballe-Armor (Côtes-d'Armor) : « Je n'ai pas de responsabilité première, mais je donne mon avis au curé : quand je peux apporter mes petites lumières... »

L'expérience des aînés semble diversement appréciée par leurs jeunes confrères. Si certains la chérissent, conscients d'avoir là des « mémoires vivantes » de l'Église, d'autres peuvent être tentés de les voir surtout comme des « petites mains ». « Quand j'entends des prêtres de plus de 80 ans me dire qu'ils vont travailler tout l'été ou qu'on leur a attribué la messe la plus tardive le soir de Noël, je leur demande de refuser !, insiste Blandine Girard, assistante sociale du clergé au diocèse de Lyon. Mais ils osent rarement. Alors c'est moi qui intervins auprès des curés. »

Il lui faut aussi, souvent, protéger ces prêtres d'eux-mêmes, en les dissuadant notamment de prendre le volant. Fin 2019, un prêtre de 94 ans avait été retrouvé mort dans un fossé dans le Gers. Il totalisait 69

années de sacerdoce. Pour ne pas en arriver à de telles extrémités, certains ont pris leurs dispositions. Ainsi le père Larvol, à Quimper, a-t-il demandé à ses confrères : « Le jour où vous ne me sentez plus capable de faire telle ou telle chose, s'il vous plaît, dites-le-moi. » Quant au père Joseph Thévenon, longtemps curé dans la Loire, il s'est fixé une limite à 80 ans – ce qui lui laisse trois ans, sourit-il. Pour aider ces prêtres à s'arrêter au bon moment, il faut parfois les déculpabiliser. « Je leur dis qu'à leur âge, cela fera longtemps que je ne serai plus assistante sociale », raconte Blandine Girard.

Mais au-delà du sens du devoir, cette persévérance dans le ministère peut aussi masquer une peur du vide. Très sollicités durant leur vie active, qui leur a, du reste, offert une certaine position sociale, une partie des prêtres âgés redoutent une fin de vie plus solitaire, sans même de petits-enfants à choyer. « Quand un prêtre s'est toujours identifié à sa fonction, voir celle-ci disparaître est difficile », confirme le père Jean-François Berjonneau, représentant des prêtres aînés au conseil presbytéral d'Évreux (Eure).

Lui plaide pour que les prêtres, à l'âge de la retraite, fassent une proposition à leur évêque sur la manière dont ils voudraient la vivre, pour ne pas qu'elle soit une « fatalité ». « Chacun devrait se demander ce que son grand âge pourra apporter d'original à l'Église. Une certaine gratuité, par exemple, dans la manière de se situer au milieu du peuple de Dieu. »

Mélinée Le Priol

essentiel

Santé — Le pape toujours convalescent

En raison des suites de son opération réalisée le 4 juillet, le pape François a renoncé à présider la messe célébrée dimanche 25 juillet dans la basilique Saint-Pierre pour la première Journée mondiale des grands-parents et des personnes âgées. « Le pape poursuit sa convalescence après son intervention chirurgicale », a précisé une source vaticane à La Croix, assurant qu'il s'agissait d'une « évolution tout à fait normale ». Le pape a toutefois conduit la prière de l'Angélus.

Saint-Siège Un bilan financier moins mauvais que prévu en 2020

La crise déclenchée par la pandémie de Covid-19 a grevé les finances du Saint-Siège en 2020, toutefois bien moins que prévu. C'est ce qui ressort de son bilan consolidé publié samedi 24 juillet. Le Saint-Siège affiche un déficit de 66,3 millions d'euros en 2020 contre 11,1 millions l'année précédente. Mais ce résultat a néanmoins été « légèrement meilleur que le meilleur des scénarios hypothétiques », selon le jésuite Juan Antonio Guerrero Alves, à la tête du secrétariat pour l'économie du Vatican. Il a notamment salué les efforts de coupes budgétaires effectuées par les dicastères.

Turquie — L'Unesco demande un bilan sur la conservation de Sainte-Sophie

Le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco a demandé vendredi 23 juillet à la Turquie de présenter d'ici à 2022 un rapport sur l'état de conservation de la basilique Sainte-Sophie d'Istanbul. Il a exprimé sa « profonde préoccupation » sur les conséquences de la transformation en mosquée, le 10 juillet 2020, de ce célèbre édifice de l'époque byzantine qui était jusqu'alors un musée. Le Comité a regretté « l'absence de dialogue et d'information » sur cette décision.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, une messe et un prix

Ce lundi 26 juillet à 9 heures, l'archevêque de Rouen, Mgr Dominique Lebrun, célébrera une messe – retransmise en direct sur la chaîne KTO – en souvenir du père Jacques Hamel, dans l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray où il a été assassiné en 2016. Le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin sera présent et s'exprimera à l'issue de la cérémonie républicaine pour la paix et la fraternité qui suivra. Mgr Lebrun remettra également le prix Jacques-Hamel au lauréat de cette quatrième édition, Antoine-Marie Izoard. Le directeur de la rédaction de Famille chrétienne s'est vu attribuer le prix 2021 en mai pour son reportage sur les réfugiés burkinabés. Ce prix de la Fédération des médias catholiques (FMC) récompense chaque année un travail journalistique qui met en avant les initiatives de paix et le dialogue interreligieux.

sur la-croix.com Le portrait de l'artiste Florence Viguié, dont une œuvre sera remise au lauréat du prix Jacques-Hamel

sur la-croix.com
— Gérald Darmanin renvoie deux imams pour des propos misogynes

carnet

décès

— Catherine NIVOIT, née Baudouin, est entrée dans la lumière du père céleste le mercredi 21 juillet 2021, dans sa 96^e année. Ses enfants et leurs conjoints, ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que toute sa famille, vous font part de la messe qui a été célébrée en action de grâce pour sa longue vie le samedi 24 juillet à 14 h 30, à Saint-Marc-des-Bruyères, à Asnières, sa paroisse. L'inhumation a eu lieu dans le caveau familial à Buzancy ce lundi 26 juillet. Familles Nivoit, Bolon, Brichet, Maruenda, Decléf, Saint-Guily. [10 rue Blanche, 92270 Bois-Colombes. postmaster@nivoit.com].

— Mgr Hervé Giraud, Archevêque de Sens-Auxerre, les prêtres et diacres du diocèse, et sa famille, recommandent à votre prière l'Abbé Jacques HERVIEUX, décédé le 20 juillet 2021 à Joigny, à l'âge de 94 ans. Ses obsèques ont été célébrées le vendredi 23 juillet à 10 h 30, en l'église Saint-Eusèbe d'Auxerre.

— Venasque. L'Institut Notre-Dame de Vie, les membres de sa famille, vous font part du retour à Dieu de Monique MARTIN, survenu le 23 juillet 2021, à l'âge de 87 ans. La célébration de ses obsèques aura lieu mardi 27 juillet à 10 heures, en la chapelle Sainte-Émérentienne à Notre-Dame de Vie. Maison Bastidon Funéraire, Perles-les-Fontaines - Le Thor. 04.90.66.13.67.

— Les familles Dumont, Bonhomme et tous les amis de Robert Dumont, ont la tristesse de vous faire part du rappel à Dieu du Père Robert DUMONT, prêtre de l'Oratoire, à Paris, le 19 juillet 2021, à l'âge de 94 ans. La messe d'obsèques aura lieu en l'église Saint-Eustache, Paris 1^{er}, le samedi 9 octobre à 14 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière de Fresselines (Creuse). [Contact : Pierre Dumont, 14 avenue Arago, 91380 Chilly-Mazarin pierre-dumont@delacommune-dumont.fr].

— Le père François Picart, supérieur général de l'Oratoire de France, et les membres de la congrégation vous annoncent que le Père Robert DUMONT est entré dans la paix de Dieu le lundi 19 juillet 2021, dans sa 95^e année. L'incinération aura lieu ce lundi 26 juillet et la messe de requiem le samedi 9 octobre à 14 heures, en l'église Saint-Eustache à Paris.

— Les Missionnaires OMI de France confient à votre prière le Père Pierre TISSOT, décédé à l'Ehpad St-François-Croix-Rousse, le 21 juillet 2021, à l'âge de 95 ans. La messe des funérailles aura lieu à l'église St-Luc, 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon, le mardi 27 juillet à 9 h 30, suivi de l'inhumation au cimetière de Loyasse.

Transmission du carnet

Par téléphone renseignement : de 9 heures à 17 heures au 01 74 31 66 06 (du lundi au vendredi)
E-mail : carnetlacroix@bayardmedia.fr (Préciser nom, adresse et n° de téléphone)
Les textes doivent parvenir avant 11 h pour une parution le lendemain (pas de rubrique le samedi/dimanche).

— Le frère Michel LACHENAUD, o.p., est entré dans la Paix du Seigneur, le 23 juillet 2021, dans sa 78^e année, la 56^e année de sa profession religieuse et la 50^e année de son ordination presbytérale.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 28 juillet, à 15 heures, en la cathédrale d'Évry (Essonne), suivies de l'inhumation au cimetière d'Étiolles (Essonne).

De la part du frère Nicolas Tixier, prier provincial, des frères de la Maison de la Croix et de la Miséricorde à Évry, et des frères de la Province dominicaine de France.

Partagez
la joie
de la naissance
ou du baptême
de vos enfants
et petits-enfants

Le Carnet de LA CROIX

01.74.31.66.06

annonces légales

PARIS

adresse : 16 rue Kepler 75116 PARIS. Nouvelle adresse : 37 Bd Foch 49100 ANGERS. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

MODIFICATION STATUTAIRE

LABORATOIRES CINQ MONDES
Société par actions simplifiée au capital de 513.270 euros
Siège social : 51 rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS
435 296 470 RCS PARIS

Aux termes d'une AGM en date du 30.06.2021, les associés de la Société susvisée ont décidé de modifier l'article 19 des statuts. Mention sera faite au RCS de PARIS.

MODIFICATION DE CAPITAL

COCERTO
Experts-comptables accompagnateurs des créateurs et repriseurs d'entreprises
www.cocerto.fr

TAVIAM

Société par actions simplifiée au capital de 5 000€ porté à 35 000 €
Siège social : 10 rue de l'Isly 75008 PARIS
851 546 713 RCS PARIS

Par décision du 19/07/2021, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 30 000 €, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq mille euros (5000€).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à trente cinq mille euros (35000 €).
Pour avis - Le Président

TRANSFERT DE SIÈGE

ATELIER PROJET 5
SAS au capital de 1000 €
Siège social : 16 rue Kepler 75116 Paris
895 324 093 RCS PARIS

Par décision de l'AGE 01/05/2021, il a été décidé de transférer le siège social. Ancienne

DISSOLUTION

CABINET COLLET & ASSOCIÉS
Expert-Comptable
Rue de grande Bretagne
77300 Fontainebleau
Téléphone : 01 60 89 55 90

THE WHY SIDE

EURL au capital social de 2000 euros
Siège social : 10 Rue de Penthievre, 75008 PARIS 8
752714527 RCS PARIS

Aux termes de l'AGE en date du 12 juillet 2021, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 12 juillet 2021 Madame Frédérique REMY, demeurant 68 Bis Rue Bernard Palissy Résidence le Petit Pré à AVON (77210) a été nommée liquidateur et il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

CRÉTEIL

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIALAUTO ECOLE MITTYAUTO MITTY
Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 21 rue du Général Lacharrière -94000CRETEIL
889 653 259 RCS CRETEIL

L'AGE du 16.07.2021 a transféré le siège au 1 avenue de Bry 94170 LE PERREUXSUR MARNE et modifié en conséquence l'article 4 des statuts.
Notification au RCS de CRETEIL
Pour avis - Le Président

Pour vos annonces judiciaires et légales

Contact : Média Marketing au 01 41 38 86 15.

E-mail : lacroix@mediamarketing.fr

Par arrêté des préfets des départements intéressés, La Croix a été désigné comme publicateur officiel pour recevoir, en 2021, dans les départements de Paris (5,50 €), Hauts-de-Seine (5,50 €), Val-de-Marne (5,50 €), toutes les annonces judiciaires et légales, en matière de procédure civile et de commerce, ainsi que les actes de société.

Tarifs H.T. à la ligne définis par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018.

La ligne : 20 € TTC.
La ligne en gras est facturée sur la base de deux lignes.
Remise de 10 % à nos abonnés.
Remise de 50% pour les fiançailles, mariages et baptêmes.

Avoir raison avec...

Noam Chomsky

Disponible sur franceculture.fr et l'application Radio France

En partenariat avec LA CROIX

Du 26 au 30 juillet
12H - 12H30

Par Julie Gacon



“Become FABULOUS”

Avantage lecteurs La Croix :
1 mois offert sur cours-anglais.la-croix.com

Cours d'anglais en ligne personnalisés avec LA CROIX

gymglish

Le phare de Cordouan sacré par l'Unesco

Situé dans l'estuaire de la Gironde, le phare de Cordouan a obtenu, samedi 24 juillet, son inscription sur la liste du patrimoine mondial, devenant le 46^e site français distingué par l'Unesco.

C'est un phare dont l'histoire est royale, mais qui prétendait à la couronne mondiale. Le phare de Cordouan, dont les feux éclairent l'embouchure de l'estuaire de la Gironde depuis 1611, a reçu samedi 24 juillet cette précieuse reconnaissance par son inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco. Le Comité du patrimoine mondial, réuni jusqu'au 31 juillet à Fuzhou (Chine), a reconnu sa « valeur universelle exceptionnelle » (VUE), y voyant un « chef-d'œuvre du génie créateur humain » et une construction illustrant « des périodes significatives de l'histoire ».

À l'avenir, le couronnement du « Versailles des mers » devrait bénéficier aux autres sentinelles côtières.

Bénéficiant d'une position exceptionnelle, situé en pleine mer, ce phare voulu par le roi Henri III pour sécuriser l'entrée dans l'estuaire, fut conçu par l'ingénieur et architecte Louis de Foix avec l'ambition d'en faire un monument digne des anciennes merveilles du monde et de rivaliser avec le phare d'Alexandrie. À la mort d'Henri III, Henri IV relança le projet et en fit un symbole du pouvoir royal. Entre-temps, s'y était ajoutée une chapelle, située au 2^e étage, idée de l'architecte pour convaincre le roi de soutenir financièrement le projet, ralenti par les guerres de religion. « Avec sa chapelle, le phare pouvait non seulement mettre en valeur la puissance du roi, mais aussi sa conversion au catholicisme, à une époque où la rive droite de l'estuaire était protestante et la rive gauche catholique », explique Jean-Marie Calbet, président de l'Association des phares de Cordouan et de Grave.

Achévé après vingt-sept ans de travaux, rehaussé sous Louis XVI, ce monument est resté au fil de l'histoire le fleuron des phares français, classé au titre des monuments historiques dès 1862. « Cordouan a cependant continué à évoluer, bénéficiant de nombreuses innovations



Le plus vieux phare de France est entré en service en 1611 pour veiller sur l'estuaire de la Gironde. Pierre Andrieu/AFP

technologiques, concernant notamment la portée des feux », précise Jean-Marie Calbet. Le physicien Augustin Fresnel (1788-1827) y testa sa lentille à échelons (la lentille de Fresnel), utilisée ensuite par la plupart des phares dans le monde. Électrifié, puis automatisé en 2006, Cordouan est géré à distance par Phares et balises, le service public de signalisation maritime, mais des

gardiens s'y relaient toujours.

Le monument, ouvert à la visite depuis 2010, se prépare à l'afflux de visiteurs que ne manquera pas de provoquer sa reconnaissance internationale. « Nous savons qu'une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco entraîne de 30 à 35% de visiteurs en plus, mais la préservation du monument est garantie par la réglementation qui

Vichy et dix villes thermales européennes distinguées

« Les grandes villes d'eau d'Europe », fleurons du thermalisme européen très en vogue entre le début du XVIII^e siècle et le début du XX^e siècle, ont intégré samedi 24 juillet la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Cette candidature avait été portée par l'alliance de onze villes européennes : Bad Ems, Baden-Baden et Bad Kissingen (Allemagne), Baden bei Wien (Autriche), Spa (Belgique) ; Vichy (France), Montecatini Terme (Italie), Ville de Bath (Royaume-Uni), Franzensbad, Karlovy Vary et Marienbad (République tchèque).



n'autorise pas plus de 49 personnes sur place et par les contraintes des marées et de la météo qui limitent les flux », précise Pascale Got, présidente du Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (Smiddest), qui a porté la candidature du site avec la région Nouvelle-Aquitaine et les départements de Charente et de Gironde, en lien avec l'État. Pour satisfaire les nouveaux curieux, le syndicat prévoit d'étendre les possibilités de visites en amont et en aval de la saison touristique.

À l'avenir, le couronnement du « Versailles des mers » devrait bénéficier aux autres sentinelles côtières. « Il y a dix ou quinze ans, les Français ne s'intéressaient pas aux phares. Aujourd'hui, une quarantaine de phares sont ouverts à la visite, se réjouit Jean-Marie Calbet. Sur la côte méditerranéenne, où pas un phare n'était ouvert au public il y a deux ans, une dizaine de projets d'ouverture sont en cours. »

Lors de cette session, l'Unesco n'a pas remis que des récompenses. Le port maritime de Liverpool (Grande-Bretagne), inscrit sur la liste du patrimoine en péril depuis 2012, a été rayé de la liste du patrimoine mondial, mercredi 20 juillet. Actant un long différend avec les autorités locales et nationales, l'Unesco a sanctionné par cette décision rare – la troisième de son histoire – des constructions immobilières et un projet de stade portant « atteinte à l'intégrité du site ».

De son côté, Venise a évité de justesse une inscription sur la liste du patrimoine en péril. La menace de ce déshonneur avait poussé Rome à publier mi-juillet, en urgence, un décret interdisant aux gros navires de croisière – de plus de 25 000 tonnes – d'emprunter les canaux de la Giudecca et de San Marco à partir du 1^{er} août. La Sérénissime reste sous surveillance : l'État italien devra rendre avant le 1^{er} décembre 2022 un état des lieux de ses efforts pour sauvegarder la ville et proposer un calendrier de « mesures correctives » en 2023.

Élodie Maurot

essentiel

Cinéma — Appel à l'aide de la filière

Les salles de cinéma et les distributeurs ont lancé, vendredi 23 juillet, un appel à l'aide, à la suite de la mise en place du passe sanitaire dans les lieux de culture. Les entrées dans les salles ont baissé brutalement de 70 % entre mardi et mercredi, jour de sortie des nouveaux films. La Fédération nationale des cinémas français réclame « une aide d'urgence massive pour les salles de cinéma » et le retour des aides mises en place pendant le confinement, dont le dispositif d'activité partielle.

Théâtre

Bilan positif pour une édition « héroïque » du Festival d'Avignon



Le 75^e Festival d'Avignon a fermé ses portes, dimanche 25 juillet, après trois semaines d'une édition que son directeur, Olivier Py,

a qualifié d'« héroïque », dans un contexte sanitaire qui avait de quoi dissuader les spectateurs. Le bilan s'avère positif : 45 pièces ont été présentées, avec 300 levers de rideau, pour un total de 120 000 spectateurs. Le taux de remplissage, 84 %, est plus qu'encourageant. On peut l'interpréter comme un message de soutien au théâtre et au spectacle vivant, après des mois de fermeture. Le « Off » se poursuit jusqu'au 31 juillet.

sur la-croix.com
lire un article détaillé

Musique — Sortie d'un album inédit et posthume de Prince

Les héritiers de Prince s'apprêtent à sortir, le 30 juillet, un album posthume du chanteur. Racisme, divisions politiques, technologie, désinformation : *Welcome 2 America*, un album de 12 chansons achevé en 2010 mais conservé dans la chambre forte du chanteur, préfigure les crispations sociales actuelles des États-Unis. Prince est mort à 57 ans le 21 avril 2016, après une overdose accidentelle de fentanyl.

sur la-croix.com

Dans le Off d'Avignon, la pensée de Hannah Arendt — Michel Fano, invité du Festival Messiaen à la Meije

le choix de La Croix

L'école du Bauhaus, la modernité dans le quotidien



L'usine Fagus, conçue en 1911 à Alfeld, en Allemagne. S. Pfortner/dpa/AP

LSD, la série documentaire. Architecture, design : le Bauhaus a 100 ans
De lundi à jeudi, à 17 heures sur France Culture

Cette semaine, France Culture rediffuse un documentaire en quatre épisodes de 55 minutes sur l'école de design et d'architecture du Bauhaus, qui fut enregistré en 2019 pour son centenaire. Ce film offre une plongée dans le monde des avant-gardes artistiques de l'Allemagne d'entre-deux-guerres. En 1919, priorité est alors donnée à la reconstruction du pays. Dans cette perspective, l'architecte Walter Gropius rêve d'une société qui accueillerait des objets alliant

fonctionnalité et esthétisme, souhaitant que l'excellence artistique se démocratise et s'introduise dans les foyers allemands, ce qui n'est possible que par l'irruption de l'art dans les processus de création industrielle.

Bien vite, Gropius se rend compte que la diffusion de ses idées doit passer par la création d'une école, et c'est dans la petite ville de Weimar qu'il installe son Bauhaus, « maison de construction ». Là, il apprend à ses élèves que « le but de toute activité plastique est la construction (...). Architectes, sculpteurs, peintres ; nous devons tous revenir au travail artisanal (...) (parce qu'il n'existe aucune différence essentielle entre l'artiste et l'artisan ».

À Weimar se forme ainsi une petite communauté d'artistes « romantique, bohème et improvisée », selon le témoignage de Walter Gropius recueilli dans une archive. Ses enseignants comme Paul Klee et Vassily Kandinsky poussent les élèves à explorer de nouvelles formes, toujours dans l'idée d'une production artisanale de masse. La productrice de l'émission, Perrine Kervran, et l'historienne de l'architecture à l'université du Bauhaus Ines Weizman décrivent de manière vivante cette passionnante page de l'histoire de l'art, tout en présentant quelques pièces iconiques du Bauhaus, comme un berceau et une théière composés uniquement de formes géométriques.
Lucie Jubin

TF1	France 2	France 3	Arte	France 5	M6	Et aussi...
<p>6.25 TFou; 8.30 Téléshopping; 9.25 Familles nombreuses : la vie en XXL; 11.00 Les feux de l'amour; 12.00 Les douze coups de midi. Jeu; 13.00 Journal; 13.55 Camping Paradis. Série humoristique; «Western Camping»; 17.30 Les plus belles vacances. «Réunion de deux familles»; 18.35 Ici tout commence. Série dramatique; 19.10 Demain nous appartient; 20.00 Journal.</p> <p>21.05 Camping Paradis. Série humoristique (Saison 10, 6/6) «Premières amours». Avec Laurent Urnac, Thierry Heckendorn; Une adolescente arrive au camping avec ses parents. Ceux-ci ne savent pas encore qu'elle attend un enfant. Son petit copain est venu la retrouver; 23.00 New York Unité Spéciale. Série policière américaine (Saison 8, 11, 7 et 1/22) «Torts partagés»; «Indélébile»; «Les vieux démons»</p>	<p>6.30 Télématin; 9.30 Amour, gloire et beauté; 10.00 Jeux olympiques de Tokyo 2020; 13.00 Journal 13h00; 13.45 La p'tite librairie; 13.55 Jeux olympiques de Tokyo 2020. À suivre notamment les deux finales en escrime du jour : sabre féminin et fleuret masculin. En direct; 16.05 JO de Tokyo 2020. Résumé; 17.40 JO Club; 18.35 N'oubliez pas les paroles; 20.00 Journal; 20.45 Un si grand soleil.</p> <p>21.05 Motive : Le mobile du crime. Série policière (Saison 3, 9 et 10/13) «Meilleures ennemies». Avec Kristin Lehman, Lauren Holly. La jeune assistante d'un photographe de renom, connu pour ses excès en tous genres en compagnie de ses modèles féminins, est retrouvée morte; «Purgatoire»</p> <p>22.40 Jeux olympiques de Tokyo 2020. En direct. Avec notamment l'épreuve individuelle de triathlon féminin, surf, natation et escrime.</p>	<p>12.55 Jeux olympiques de Tokyo 2020. En direct; 14.05 Le Renard. «Un cadavre dans le champs»; 16.15 Des chiffres et des lettres; 16.50 La p'tite librairie; 17.00 Slam; 17.45 Questions pour un champion; 18.30 Le 18.30; 18.50 18.30, la suite; 19.00 19/20 : Journal régional; 19.20 Météo régionale; 19.30 19/20 : Journal national; 20.00 Vu; 20.20 Plus belle la vie; 20.45 Tout le sport.</p> <p>21.05 La soupe aux choux. Comédie (1981), de Jean Girault, avec Louis de Funès, Jean Carmet (1h40). Deux paysans traités, portés sur la bouillotte, reçoivent la visite d'un extraterrestre qui va bouleverser leur vie; 22.50 Ni une, ni deux. Comédie (2019), d'Anne Giffay, avec Mathilde Seigner, (1h40). Après une opération de chirurgie esthétique ratée, une comédienne demande à son sosie, de la remplacer lors d'un tournage.</p>	<p>9.25 GEO Reportage; 11.20 Les -parcs naturels... en Minuscule; 12.50 Arte journal; 13.00 Par-delà les Alpes; 13.35 Ray. Biographie (2004), de Taylor Hackford, avec Jamie Foxx; 16.10 Ecosse, whisky, Highlands : L'eau de la vie; 16.55 Invitation au voyage; 17.45 Enquêtes archéologiques. «Chachapoya : vivre avec les morts»; 18.10 Frontières d'eau; 19.45 Arte journal; 20.05 28 minutes.</p> <p>20.55 Sur la piste de la grande caravane. Western (1965), de John Sturges (2h20). VM. Avec Burt Lancaster, Lee Remick. Dans l'Ouest américain, un convoi de ravitaillement, chargé de tonneaux de whisky, affronte plusieurs sautoillants; 23.15 Nuestro tiempo. Drame (2018), de Carlos Reygadas, avec Natalia López (2h50). VO. Un homme qui apprend l'adultère de sa femme, refuse l'idée que son épouse s'en aille.</p>	<p>5.00 Okoo; 9.35 C Jamy; 10.10 Echappées belles. «Strasbourg, carrefour du monde»; 11.45 La quotidienne; 13.05 Vues d'en haut; 13.40 Les docs du Magazine de la santé; 14.40 La vie secrète du zoo; 15.10 Plastique, la menace toxique; 16.10 Sur les toits de Londres; 17.05 C Jamy; 17.45 C dans l'air; 19.00 Silence, ça pousse ! Magazine; 20.00 Galapagos, l'archipel sauvage.</p> <p>20.50 Les avions du bout du monde. Documentaire. «Ecosse, vol au-dessus des Orcades»; «Australie, le pilote du bush». Au Nord de l'Écosse, Colin McAllister est pilote d'avion dans les Orcades, un archipel de 70 îles enserrées par les flots de l'océan Atlantique et de la mer du Nord; 22.35 C dans l'air; 23.45 Les mystères de Tintin. Documentaire. «A la recherche du Temple du Soleil»; 0.35 Décollage pour l'Amérique. Documentaire.</p>	<p>6.00 M6 Music; 7.00 Papa à un plan; 8.50 M6 Boutique; 10.00 En famille; 10.35 Ça peut vous arriver chez vous; 12.45 Le 12.45; 13.30 En famille; 13.55 Le camp des cœurs brisés. Téléfilm sentimental (2020), de Terry Ingram, avec Italia Ricci, Ryan Paevey; 15.55 Incroyables transformations; 17.40 Caméra canapé; 18.45 Chasseurs d'appart; 19.45 Le 19.45; 20.30 En famille.</p> <p>21.05 Baywatch : Alerte à Malibu. Comédie (2017), de Seth Gordon, avec Dwayne Johnson, Zac Efron (2h00). VM. A Malibu, un sauveteur réputé voit arriver une recrue prétentieuse et doit collaborer avec elle pour mettre un mafieux hors d'état de nuire; 23.05 Un prince à New-York. Comédie (1988), de John Landis, avec Eddie Murphy, Arsenio Hall (2h00). VM. Désireux de choisir lui-même celle qui partagera sa vie et son trône.</p>	<p>Canal+ CRYPTÉ: 21.00 Deutschland 89. Série dramatique. «Phase deux». Avec Jonas Nay, Maria Schrader. LCP 20.30 Entretien politique : histoire et mode d'emploi. Documentaire. C8 21.05 Mary. Drame (2017), de Marc Webb, avec Chris Evans, Mckenna Grace (1h40). W9 21.05 Astérix et le coup du menhir. Film d'animation (1989), de Philippe Grimond (1h20). TMC 21.15 47 Meters Down. «Thriller britannique (2017), de Johannes Roberts (1h30).</p> <p>KTO 20.05 Vêpres; 20.35 Eternam. Documentaire; 22.10 Quèsaco ?; 22.15 La vie des diocèses Magazine. Mgr Jacques Blaquart - Diocèse d'Orléans; 22.40 Dominicains TV; 22.55 Au risque de l'Histoire; 23.45 Terra Santa News; 0.05 Chapelet à Lourdes.</p>

bourse

Séance du vendredi 23 juillet. Cours en clôture.

CAC 40		SBF 120		Dernier		% Var		% 31/12	
6 568,82 pts		29,89	+0,17	+0,98					
+1,35%	Sur un an +30,50%	105,4	+1,25	-0,66					
Indices		3,921	-0,28	-23,42					
Indis		150,56	+0,87	+12,15					
IF120	Dernier	111,5	+1,81	+24,19					
IF250	% Var	5 043,01		+1,26					
Cours étrangers									
Dow Jones (New York)		34 996,97		+0,50					
Nasdaq (New York)		15 080,19		+0,94					
Nikkei (Tokyo)		27 548,00		+0,58					
EuroStoxx 50		4 110,71		+1,27					
FT100 (Londres)		7 027,58		+0,85					
Cotations									
Change									
Dollars US/USD		1,1767		-0,07					
Bretagne/GBP		0,8554		-0,02					
Suisse EUR/CHF		1,0838		+0,08					
Yen EUR/JPY		130,1100		+0,22					
Marchés premiers									
Pétrole		285,00							
Or		285,10							
Argent		360,00							
Indice		73,82							
Dollars		1 650,00							
Baril NY		288,90							
Baril NY		71,91							
Accor		29,89	+0,17	+0,98					
Adp		105,4	+1,25	-0,66					
Air France-klm		3,921	-0,28	-23,42					
Air Liquide		150,56	+0,87	+12,15					
Airbus		111,5	+1,81	+24,19					
Albioma		34,28	-0,29	-27,06					
Alstom		36,98	+1,82	-20,66					
Alten		115	+0,35	+24,12					
Amundi		77,3	+1,11	+15,72					
Aperam		49,29	+2,82	+44,38					
ArcelorMittal Sa		27,165	+2,78	+43,88					
Arkema		102,75	+0,83	+9,89					
Atos		40,89	+1,62	-45,32					
Axa		21,77	+0,02	+11,57					
Bic		55,25	+0,73	+19,43					
Biomerieux		94,86	+0,72	-17,80					
Bnp Paribas Act.a		50,57	+1,18	+17,32					
Bolloré		4,628	+1,22	+36,84					
Bouygues		32,4	+1,54	-3,71					
Bureau Veritas		27,41	+0,33	+25,97					
Cappemini		17,3	+1,00	+35,88					
Carrefour		15,945	+1,14	+13,65					
Casino Guichard		24,07	+0,38	-4,45					
Ceg		0,601	-1,12	-25,78					
Cnp Assurances		14,785	+0,85	+12,18					
Coface		10,69	+1,81	+30,21					
Covivio		78,96	+0,87	+4,79					
Credit Agricole		11,672	+1,09	+13,10					
Danone		58,19	+0,80	+8,24					
Dassault Aviation		1013	+4,54	+12,93					
Dbv Technologies		9,364	+7,09	+115,96					
Edenred		50,78	+1,60	+9,42					
Edf		10,85	+1,12	-15,86					
Eiffage		85,92	+1,18	+8,70					
Elior Group		5,635	-	+2,08					
Elis		15,19	+1,67	+11,45					
Engie		11,464	+1,31	-8,43					
Eramet		65,95	+2,65	+53,66					
EssilorLuxottica		155,12	+1,20	+21,62					
Eurazeo		77,25	+1,85	+39,19					
Euronext		90,8	+0,11	+0,72					
Europcar Mobility		0,461	-0,39	-39,02					
Eutelsat Commun.		10,11	+0,90	+9,18					
Faurecia		39,57	+3,75	-5,58					
Fdj		49,56	+1,27	+32,48					
Fnac Darty		56,25	+1,53	+6,74					
Gecina		133,55	-0,45	+5,74					
Getlink Se		13,265	+2,16	-6,45					
Gtt		65,4	+0,15	-17,42					
Hermes Intl		1288	+2,06	+46,43					
Icade		75,2	-0,27	+19,55					
Illiad		118,3	+0,38	-29,63					
Imerys		37,92	+1,01	-1,91					
Ipsen		86,92	+0,44	+28,01					
Ipsos		37,9	-0,26	+37,32					
Je Deccaux Sa.		23,78	-0,50	+27,64					
Kering		747,6	+2,72	+25,77					
Klepierre		21,33	+0,19	+15,99					
Korian		31,44	-0,25	+0,32					
L'oreal		387,05	+2,07	+24,53					
Lagardere Sa		21,08	+0,19	+2,93					
Legrand		93,72	+0,34	+28,38					
Lvmh		674	+2,06	+31,92					
Maisons Du Monde		18,88	-0,53	+26,29					
McpHy Energy		17,32	-0,80	-49,58					
Mercialys		10,6	+0,09	+46,81					
Metropole Tv		17,18	+0,35	+29,56					
Michelin		138	+1,66	+31,49					
Neoen		36,48	-1,41	-41,82					
Nexans		79,85	+0,63	+34,77					
Nexity		42,58	-0,14	+20,08					
Orange		9,524	+0,66	-2,16					
Orpea		107,65	+0,28	+0,09					
Pernod Ricard		186,35	+1,44	+18,85					
Plastic Omnium		26,04	+0,62	-7,73					
Publicis Groupe Sa		54,8	+1,14	+34,45					
Remy Cointreau		182,4	+1,33	+19,76					
Renault		31,215	+0,97	-12,71					
Revel		17,8	+1,14	+38,04					
Rubis		33,39	-0,30	-12,09					
S.e.b.		141,1	-7,60	+4,17					
Safran		116,4	+1,66	+0,39					
Saint Gobain		59,03	+1,92	+57,41					
Sanofi									



Les judokates françaises prêtes à empoigner les médailles

Clarisse Agbegnenou (à g.) lors d'un combat au Grand Slam de Paris, en 2020.

Philippe Millereau/KMSP via AFP



— Le judo est une des nombreuses disciplines où les Bleues sont plus fortes que leurs homologues masculins.

— Dimanche 25 juillet, Amandine Buchard a décroché l'argent et la majorité des Françaises peut prétendre au podium.

— Chez les hommes, les ambitions sont moins élevées mais Luka Mkheidze a surpris son monde en ramenant la première médaille française.

Les garçons du rugby à VII ou du basket 3x3 français ont raté la sélection olympique alors que leurs camarades féminines sont du voyage. Les filles du VTT, du pentathlon ou de la voile visent plus clairement l'or que leurs copains, quand les na-

geuses pourraient sauver la mise d'une natation française en difficulté (*lire ci-contre*). Dans un univers olympique où la mixité s'est imposée, il est logique que les féminines dament le pion aux messieurs, mais aucune discipline n'est aussi déséquilibrée que le judo français, où les hommes ont souvent les épaules à terre quand les femmes trustent les podiums.

Derrière l'arbre géant Teddy Riner, qui n'entrera en scène que vendredi 30 juillet et l'inattendu Luka Mkheidze qui a réussi le combat de sa vie, samedi 24 juillet en remportant le bronze (moins de 60 kg), se cache un désert. D'où pourrait toutefois émerger Axel Clerget, unique médaillé individuel dans les grands tournois depuis les JO de Rio, en 2016.

L'équipe masculine est largement composée de trentenaires,

qui ont passé une partie de la conférence de presse d'avant Jeux à se défendre contre les critiques. « On va répondre sur le tatami, on a quand même eu de bons résultats aux championnats d'Europe. Ça fait cinq ans qu'on se prépare », rétorque Axel Clerget, qui pourrait

Amandine Buchard, la bonne catégorie

Championne d'Europe en titre, Amandine Buchard a décroché la médaille d'argent, ce dimanche 25 juillet, ne tombant en finale que contre la numéro un mondiale, la Japonaise Uta Abe. Cruciale dans les sports de combat, la gestion de son poids a pourtant gâché la première partie de carrière de la judokate. Parti pour être une vedette des poids légers (moins de 48 kg), ce petit gabarit de 1,60 m a finalement opté, après une année 2015 concentrée sur la préparation de son bac, pour la catégorie des moins de 52 kg. Un choix trop tardif pour être sélectionnée à Rio. À 26 ans, après dix ans de haut niveau, elle a pris sa revanche à Tokyo.

prendre sa retraite sportive après ces Jeux. D'une certaine manière Luka Mkheidze a pris la parole pour tous.

Mais on regardera surtout les performances de l'équipe féminine, bien emmenée par Amandine Buchard, qui a décroché

l'argent, ce dimanche 25 juillet dans la catégorie des moins de 52 kg (*lire ci-dessous*). Toutes sont arrivées à Tokyo avec dans le dos du judogi une pancarte collée par la presse nippone relayant le titre choc « Pourquoi sont-elles les meilleures ? » de *L'Esprit du judo*, magazine français faisant autorité sur les tatamis du monde entier depuis qu'il est traduit en anglais...

Il faut être bien sûr de soi pour lancer pareille question, mais le président de la fédération française, Stéphane Nomis, n'a pas hésité à ajouter une couche de peinture fraîche. « Nous souhaitons au moins six médailles, dont trois en or », a-t-il lancé dans une vidéo conçue pour introduire la conférence de presse des judokas. Mettant la pression sur Larbi Benbou-

Suite page 16. ●●●



●●● Suite de la page 15.

daoud, directeur de la performance du judo, nommé en début de saison pour venir à la rescousse d'une sélection masculine en difficulté ces dernières années.

Si l'ancienne équipe a payé le prix de performances moyennes des garçons, l'entraîneuse des femmes, Séverine Vandenhende, championne olympique en 2000 à Sydney, joue sur du velours. « Toutes sont médaillables mais elles devront gérer le stress car elles découvrent les Jeux », explique la patronne du commando des sept combattantes, dont la doyenne ne dépasse pas les 28 ans. On pense déjà peut-être à Paris 2024, Los Angeles 2028, voire Brisbane 2032, tant le réservoir tricolore semble inépuisable. Une seule, Clarisse Agbegnenou, a connu les Jeux à Rio. Elle fait partie des trois Françaises potentiellement dorées, d'autant qu'elle a une revanche à prendre sur l'Olympe, depuis la déception brésilienne où elle s'était contentée de l'argent.

« Toutes sont médaillables mais elles devront gérer le stress car elles découvrent les Jeux. »

En vertu de la tradition olympique des sports de combat où les poids légers entrent en scène les premiers, la quadruple championne du monde (moins de 63 kg) ne combattra que mardi 27 juillet. D'autres suivront, mercredi 28 comme Margaux Pinot (moins de 70 kg), qui a profité du report des Jeux pour arracher sa sélection en prenant le dessus sur Marie-Ève Gahié, rien de moins que la championne du monde 2019. Surnommée la Force tranquille, en dépit de sa défaite surprise en finale des derniers Mondiaux 2021, la championne du monde 2019 Madeleine Malonga (moins de 78 kg) pourrait monter sur la plus haute marche du podium, jeudi 29.

Les performances des Françaises viennent aussi du nombre élevé de combattants masculins de haut niveau. Contrairement aux Japonaises, leurs principales rivales au tableau des médailles qui s'entraînent seulement entre elles, les Françaises tirent régulièrement contre les hommes à l'Insep, ce qui permet de varier les oppositions. Elles bénéficient aussi du désamour pour le judo de nombre de pays qui n'ont pas pu, ou voulu, suivre la professionnalisation de la discipline chez les femmes. Cuba, la Corée du Nord et la Chine, autrefois très présents, ont déserté les tatamis. Laissant de plus en plus souvent les Françaises et les Japonaises seules face à face.

Jean-François Fournel

Dans les bassins, une équipe de France en transition

Après une dernière olympiade décevante, la natation française n'est pas parvenue à se rapprocher de son niveau des JO de 2012, où elle avait raflé quatre médailles d'or.

Les Jeux olympiques de Tokyo pourraient marquer un passage de témoin entre les plus anciens et une génération de jeunes talents qui visent 2024.

Tokyo (Japon)
De notre envoyé spécial

Mais où en est donc la natation française ? Au creux de la vague, répondront les moins optimistes. En prometteuse recomposition en vue des olympiades de Paris 2024, analyseront les autres.

Le début des Jeux olympiques de Tokyo a bien montré cette ambivalence. Les Bleues du relais 4 x 100 mètres ont échoué dès les séries samedi 24 juillet, en signant le 10^e temps sur 15 équipes. Mais, dimanche, l'équipe masculine s'est qualifiée pour la finale, prévue lundi à 5 heures, heure française. Et Marie Wattel, 24 ans, a battu le record de France des 100 m papillon en demi-finale. Elle concourt pour une médaille ce lundi à 3h30.

La razzia des Jeux de Londres, en 2012, paraît loin. Les Français y avaient glané 7 médailles en nage libre, dont quatre en or. Avant de traverser un passage à vide, quatre ans plus tard, à Rio : seulement deux médailles, en argent, et des tensions apparues au grand jour. Le plus mauvais bilan depuis les Jeux de Sydney, en 2000.



Marie Wattel durant la demi-finale olympique du 500 m papillon, dimanche 25 juillet. Mustafa Yalcin/Anadolu Agency via AFP

« On est aujourd'hui dans une période de transition, pose Sophie Kamoun, ancienne finaliste olympique en natation, consultante pour RMC durant les Jeux de Tokyo. Comparer avec les JO de Londres serait une erreur. C'était une génération extraordinaire qui ne reflétait pas le niveau structurel de notre délégation. »

Alors, cette année, la fédération ne préfère pas avancer d'objectif. « C'est compliqué de se projeter, explique Julien Issoulié, le directeur technique national. Je ne vais pas parler de médailles. L'objectif est d'avoir le plus d'athlètes possible en finales. Ensuite, tout est ouvert. »

La principale incertitude : le niveau du mastodonte Florent Manaudou. Le trentenaire n'est plus aussi dominateur en sprint que les

années passées, quand il avait raflé une médaille d'or à Londres et une d'argent à Rio, en 2016. C'était avant qu'il sorte des bassins pendant trois ans pour s'essayer au handball. Las, ses dernières performances ne rassurent pas vraiment : 5^e des championnats d'Europe à Budapest en mai, 2^e du championnat de France à Chartres en juin.

Chez les femmes, outre Marie Wattel, également alignée sur 50 m et 100 m nage libre, Mélanie Henique, 28 ans, rêve de briller. En argent sur 50 m papillon – discipline non olympique – à Budapest, elle avait battu le record de France sur 50 m nage libre en décembre.

Cette génération aguerrie, dont font aussi partie Charlotte Bonnet et Mehdy Metella, voit également arriver une série de jeunes

talents à l'instar de Léon Marchand, 19 ans. Fils de deux anciens nageurs internationaux, il a signé une prometteuse 6^e place dimanche en finale du 400 m quatre nages.

« On est dans un mélange de générations. La moitié de l'équipe de France olympique est constituée de jeunes dont ce sont les premiers Jeux, constate Sophie Kamoun. Ils ont davantage 2024 pour objectif et ont su profiter de l'opportunité du report pour se qualifier à Tokyo. »

Maxime Grousset, 22 ans, fait partie de cette jeune garde. C'est lui qui a détrôné Manaudou sur 50 m aux championnats de France et sera au départ du 100 m nage libre (mardi 27 juillet) et du 50 m (vendredi). Dimanche, Johann Ndoye Brouard (20 ans) et son grand rival Mewen Tomac (19 ans) se sont qualifiés pour les demi-finales du 100 m dos, prévues lundi à 4 h 30. « Les jeunes arrivent en force », a lâché le premier, tout sourire, après l'arrivée. Lui est déjà cinquième performeur français de l'histoire sur 100 m dos, l'autre triple champion de France.

« Ces jeunes visent une finale olympique mais, dans un coin de leur tête, il y a l'espoir de décrocher une médaille, prévient Sophie Kamoun. Ils sont totalement décomplexés. » Florent Manaudou, capitaine de l'équipe, l'a confirmé en conférence de presse avant le début de la compétition : « Il y a beaucoup de jeunes qui ont faim. J'ai hâte de voir ce qu'ils feront. »

Hippolyte Radisson

il n'y a pas que le sumo

L'indémoudable popularité du tir à l'arc

Si le sumo reste le sport le plus célèbre du pays, les Japonais pratiquent de très nombreuses disciplines, traditionnelles ou importées.

Au nord de Tokyo, une association fait la promotion du tir à l'arc à la japonaise, un sport populaire.

Tokyo
De notre correspondant

Jessica Gerrity lance son regard vers la cible placée à 28 mètres. Son visage se tend au fur et à mesure qu'elle bande son arc, ses

muscles se contractent, mais tout son corps, sa chemise blanche et son large pantalon bleu marine paraissent immobiles. Les tensions disparaissent aussitôt la flèche partie... qui finalement manque la cible. « Dommage, c'était si près », s'exclament ses camarades, eux aussi amateurs du tir à l'arc traditionnel japonais, appelé *kyudo* (« voie de l'arc »).

Néo-zélandaise installée au Japon depuis 2003, Jessica Gerrity est vice-présidente de l'association Yumi to zen (qui signifie « l'arc et le zen »), fondée en 2019 pour promouvoir cet art martial, dont les origines remonteraient à près de 2 000 ans. Chaque samedi, son association dispense, dans un gymnase au nord de

Tokyo, des cours pour tous niveaux, en japonais et en anglais. Au total, pas moins de 1 100 personnes y ont participé. « Certains jours, la moitié des pratiquants sont étrangers », note Jessica Gerrity.

Souvent enseigné au lycée, le *kyudo* est un sport populaire, mais de nombreux adeptes se heurtent au manque de clubs pour pratiquer régulièrement. « Il y a peu d'informations en ligne, et les cours pour débutants sont trop rares », explique Hirokazu Kiuchi, le président de l'association.

Le *kyudo* se différencie du tir à l'arc occidental par la taille de l'arme d'abord – plus grand dans la version japonaise. Surtout, le *kyudo* est un exercice à la gestuelle

très codifiée, qui sert aux pratiquants à rechercher une forme d'équilibre entre le corps et l'esprit. « Il s'agit d'apprendre à maîtriser chacun de ses gestes, sa posture, son pas. Tout doit être exécuté dans la plus grande concentration, à la recherche du mouvement parfait. C'est un jeu psychologique », poursuit Hirokazu Kiuchi, pour qui les points communs entre le *kyudo* et la méditation sont nombreux.

Jessica Gerrity, elle, savoure ce moment où, à la fin de la séance, elle se trouve « dans un état d'esprit plus serein et calme. Ça m'aide à être moins dure avec mes petits », plaisante cette mère de trois enfants.

Yuta Yagishita



essentiel

Rendez-vous

Escrime : À 29 ans, le Tricolore Enzo Lefort, champion du monde en 2019, espère l'or, qui fuit le fleuret individuel français depuis Brice Guyart, en 2004 à Athènes (à partir de 14 h 10 ce lundi).

Basket : Les Bleues misent sur un podium, mais leur tour préliminaire n'est pas des plus simples, contre le Japon pays hôte déjà en entame (à 3 heures ce mardi), avant les États-Unis en fin de semaine.

VTT : Deux médailles plutôt qu'une ? Les Françaises Pauline Ferrand-Prévôt, championne du monde en titre, et sa jeune rivale Loana Lecomte, qui rafle tout depuis le début de cette saison, devraient bien se bagarrer pour monter sur le podium (à 8 heures ce mardi).

Natation —
Surprise tunisienne sur 400 m nage libre

Il s'était qualifié avec le dernier temps des séries et personne ne l'attendait en finale du 400 m nage libre dimanche 25 juillet. Mais, dans le couloir numéro huit, le Tunisien Ahmed Hafnaoui a fait sensation en devançant ses rivaux australien et américain. À 18 ans, il rafle l'or en réalisant une étonnante progression de plus de six secondes par rapport à ses performances deux mois plus tôt, offrant à son pays le deuxième titre olympique de son histoire en natation.

Football —
Un triplé de Gignac porte les Bleus

De la folie, il en fallait et il y en a eu. Les Bleus se sont longtemps vus dans l'avion du retour avec une seconde défaite dans le tournoi olympique, avant de renverser la situation grâce au montpelliérain Téji Savanier, à la 92^e minute, pour l'emporter 4-3 dimanche 25 juillet contre l'Afrique du Sud. André-Pierre Gignac a joué le capitaine Fracasse en signant un triplé. Les Bleus peuvent encore espérer une qualification en quart de finale, qu'il faudra aller chercher ce mercredi 28 juillet face au Japon.



Un sacré coup de Cannone

Badaboum : la première médaille d'or française a fait du bruit, dimanche 25 juillet, sur la piste d'escrime de Tokyo. Pour s'offrir le titre olympique à l'épée, Romain Cannone (à gauche) a fait exploser 15 touches à 10 le Hongrois Gergely Siklosi, numéro un mondial. Auparavant, il avait pareillement soufflé les ambitions des numéros deux et trois, lui qui pointe seulement au 47^e rang mondial et s'est retrouvé sélectionné à la dernière minute. « Je ne me suis pas posé de question. Je me suis même fait plaisir toute la journée », a savouré le jeune champion de 24 ans. Une révélation éclatante. *Annegret Hilde/Reuters*

portrait

Pour l'amour du basket de rue

Dusan Bulut
Basketteur serbe

— Star serbe du basket 3×3, Dusan Bulut a grandi sur les terrains au bas des tours, dans son quartier de Novi Sad.

— Il participe désormais à leur rénovation pour les transmettre aux nouvelles générations.

Show devant. Dribbles entre les jambes, passes à l'aveugle, paniers sortis d'on ne sait où... Voilà le basket 3×3 – deux équipes de trois qui s'affrontent sur un demi-terrain avec un seul panier –, celui qui fit de Dusan Bulut la star de son sport. À 35 ans, le Serbe entend couronner sa carrière d'une médaille d'or à Tokyo, la première distribuée par la discipline nouvelle au programme olympique. Pour lui c'est déjà écrit : « Ce sera comme une espèce de cycle qui se termine,



Andrej Isakovic/AFP

avec la plus belle des récompenses à la clé. »

La fanfaronnade fait partie du jeu. « C'est toute une culture que j'adore, assure le champion. Une musique, une mode, toute une communauté autour. Ça m'inspire toute la journée. » Il faut dire que ce basket-là, le gaillard a grandi avec, compagnon essentiel de ses journées, de toutes ses journées.

La toile de fond de l'enfance de Dusan Bulut, c'est son quartier de

Limani, à Novi Sad, rive gauche du Danube. Une urbanisation typique de la période communiste, avec de grands immeubles bien hauts. Les locaux surnomment le coin le « Bronx ». L'humour du désespoir dans ces années 1990 où la Yougoslavie se disloque. Du béton et rien d'autre si ce n'est, quasiment au bas de chaque bloc, un terrain de basket.

« Ces terrains resteront une fois ma carrière terminée, et c'est ce qui me rend vraiment fier et heureux. »

Dusan y passe tout son temps, rêve la nuit aux exploits des joueurs de la NBA américaine, Michael Jordan et Magic Johnson en tête, qu'il voit à la télévision. « Il n'y avait pas grand-chose de bon autour de moi, raconte-t-il souvent. Alors c'était une façon de m'échapper de la réalité. » Au collège, il décide cependant d'aller plus loin et de se consacrer à son sport. Sinon

quoi ? Les parents acquiescent. Dusan met les bouchées doubles. Sport cool, mais boulot de dingue. Il parvient à imiter les grands frères de la NBA, mais en restant fidèle à la rue, et à ce basket 3×3 si particulier.

Il a gagné, beaucoup, avec son équipe de Novi Sad depuis la création du World Tour en 2012. Et raflé tous les titres avec la Serbie aussi. Alors, désormais, il rend. Dusan Bulut participe à la rénovation de terrains à Novi Sad, avec des artistes locaux qui y ajoutent leur patte. Il y organise des tournois, n'hésite pas à venir gonfler l'enthousiasme des minots qui n'ont d'yeux que pour le grand frère. « Ces terrains resteront une fois ma carrière terminée, et c'est ce qui me rend vraiment fier et heureux. »

Jean-Luc Ferré

sur la-croix.com
L'aventure du basket 3 x 3
a bien commencé

sur la-croix.com
Et l'ensemble de notre
dossier JO Tokyo 2020

LA CROIX contact

Votre abonnement

Numéro non reçu, retard de livraison, échéance de votre abonnement, problème de connexion

Votre compte client :

librairie-bayard.com/compte

Question/Réponse en ligne :

librairie-bayard.com/aide

Formulaire de contact :

librairie-bayard.com/serviceclient

Pour un changement

d'adresse définitif ou temporaire

librairie-bayard.com/serviceclient

en précisant vos nom et adresse actuelle, votre adresse temporaire, et les dates de changement. Délais de prise en compte maximaux: 5 à 7 jours.

Pour vous abonner

Par internet: librairie.la-croix.com

Par courrier: «La Croix», TSA 70008, 59714 Lille Cedex 9

Service client (basé en France)

Téléphone : 01 74 31 15 02

du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Contactez la rédaction

18 rue Barbès, 92128 Montrouge cedex.

Site: la-croix.com

Téléphone: 01 74 31 68 36

lecteurs.lacroix@bayard-presse.com

Sur les réseaux sociaux :

Facebook: @lacroix.journal

Twitter: @LaCroix

Instagram: journal.lacroix

Publicité 01.74.31.60.60.

Carnet 01.74.31.66.06

de 9 h à 18 h, du lundi au vendredi.

carnetlacroix@bayardmedia.fr

Petites annonces Tél. : 01.74.31.16.18
(de 9 h à 18 h). Fax: 01.74.31.60.00.

Contact marchands de journaux

0 800 29 36 87 Service gratuit + prix appel

Édité par BAYARD PRESSE S.A.,

société anonyme à directoire et conseil

de surveillance. 18, rue Barbès,

92128 Montrouge Cedex. Téléphone :

01.74.31.60.60. Fax : 01.74.31.60.01.

Directoire : Pascal Ruffenach (président et directeur

de la publication), André Antoni, Florence Guémy

et Jean-Marie Montel (directeurs généraux)

Président du Conseil de surveillance :

Hubert Chicou. **Actionnaires** : Augustins

de l'Assomption (93,7 % du capital),

SA Saint-Loup, Association Notre-Dame de Salut.

Directeur : Philippe Colombet.

Directeur de la rédaction : Jérôme Chapuis.

Directrice adjointe de la rédaction :

Anne-Bénédicte Hoffner. **Rédacteurs en chef** :

Isabelle de Gaulmyn, Dominique Greiner,

Fabienne Lemahieu, Jean-Christophe Ploquin.

Rédacteur en chef technique : Pierre Allais.

Correspondant permanent à Rome :

Loup Besmond de Senneville. **Responsable**

de la vente au numéro : Marie-Pierre Tour.

Bayard Publicité-La Croix. **Directrice** : Sibylle

Le Maire. **Directrice adjointe** : Fabienne Marquet,

18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex.

Fabrication : Bayard Presse, 18, rue Barbès, 92128

Montrouge Cedex. **Impression** : Paris Offset Print,

30, rue Raspail, 93120 La Courneuve ; Midi Print,

ZA du pôle actif, 30660 Gallargues-le-Montueux.

Bayard Presse Benelux : Éditeur responsable :

Laurence Festrats, rue de la Fusée 50,

bte 10, 1130 Bruxelles. Téléphone : (0800) 90.028.

Site : www.bayardchretien.be. N° de compte :

732 0043201-87. **États-Unis** : La Croix (USPS

n° 020305) is published daily in Paris by Bayard

Presse at a yearly subscription rate of 714\$US.

Periodicals postage paid at Champlain NY

and additional mailing offices. Address changes

should be sent to : IMS of NY, box 1518,

Champlain NY 12919-1518. Printed in France.

Origine du papier: France. **Taux de fibres**

recyclées: 50,5 %. **Origine des fibres** :

papier issu de forêts gérées durablement.

Impact sur l'eau: P_{tot} 0,010 kg/T

Reproduction d'articles interdite

sauf autorisation de la Direction.

N° de commission paritaire (CPPAP) :

1024 C 85695. ISSN : 0242-6056.

Dépôt légal à date de parution.

Abonnement annuel plein tarif : 474 €.

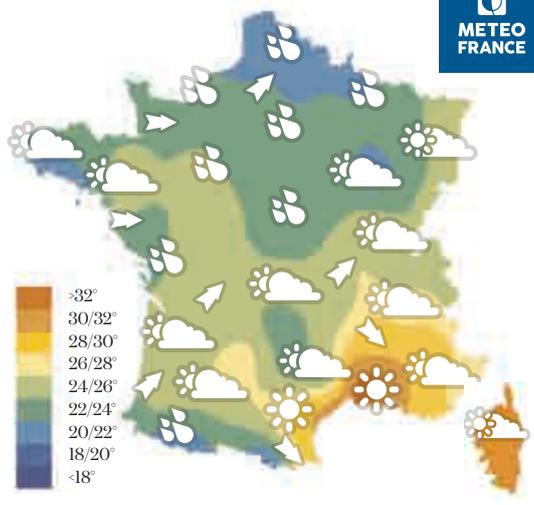
météo



Lundi

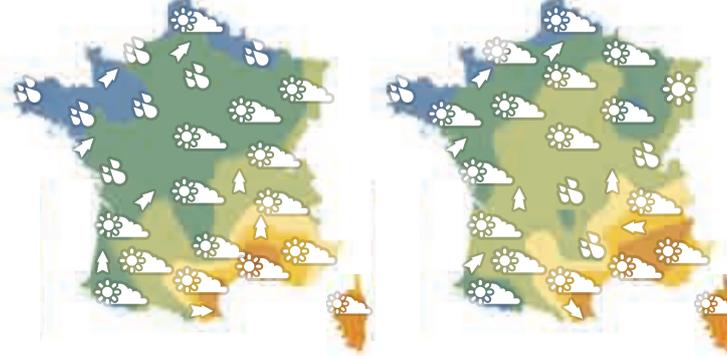
Les températures

Lille	17°	22°
Brest	16°	21°
Reims	15°	23°
Paris	16°	24°
Le Mans	15°	25°
Strasbourg	16°	26°
Nantes	14°	24°
Besançon	16°	25°
La Rochelle	18°	22°
Clermont-Fd	14°	24°
Bordeaux	17°	25°
Lyon	18°	28°
Grenoble	17°	27°
Biarriz	18°	23°
Toulouse	18°	26°
Perpignan	21°	29°
Marseille	21°	31°
Nice	21°	27°
Ajaccio	21°	32°



Mardi

Mercredi



le saint du jour

Sainte Anne et Saint Joachim († I^{er} siècle)

Les parents de la Vierge Marie apparaissent dans l'évangile apocryphe de saint Jacques. Longtemps stérile, le couple serait parvenu à enfanter après l'apparition

d'un ange. La dévotion aux aïeuls du Christ se répand après le XIV^e siècle. En 2009, Benoît XVI a confié à leur protection « tous les grands-parents du monde ».

Demain Sainte Nathalie

méditation

Mardi de la 17^e semaine du temps ordinaire (Mt 13, 36-43)

La subtile parabole de l'ivraie dans le champ est difficilement reconnaissable dans l'explication froide donnée aujourd'hui : les jugements sommaires qui font le tri entre les hommes, c'est bon pour nous, pas pour Dieu ! Alors que devons-nous entendre ? Parler du Jugement dernier pour Jésus n'est pas tant nous décrire la fin des temps que nous éveiller sur la valeur unique du présent qui nous est confié pour forger notre liberté et triompher du mal par le bien. L'ivraie ne sera jamais du blé mais l'homme, c'est autre chose. Tous nous avons été des enfants, des innocents, aimés et voulus par Dieu qui plus est !

Après... nous avons pu devenir auteurs de scandales qui font tomber les innocents, et de ce mal nous disons avec raison : « Tu ne l'emporteras pas au paradis ! »

Certes on ne peut réduire l'homme à son péché, mais l'homme doit se situer en responsable face à son péché quand il est révélé. C'est là que jaillissent les pleurs et les grincements de dents. Redevenir, dans l'écartèlement de la douleur, cet enfant que nous avons été, tel est le passage obligé. « Si vous ne redevenez pas comme des enfants, vous n'entrerez pas ! » Et les justes, croyez-vous qu'ils soient sans péché ? Interrogez-les, pas un ne dira qu'il n'a jamais offensé l'Amour, ils vous diront tous qu'ils ont été sauvés, « comme à travers le feu » dit Paul (1 Co 3, 15).

Sœur Dominique de l'abbaye de Maumont

Autres textes : Ex 33,7a-11.18-23 ; Ps 102.

LA CROIX

FORMULE INTÉGRALE



39,50€ /mois

ou 474€ par an

> **Chaque jour de la semaine** : le journal et les 5 suppléments thématiques

> **Le week-end** : le magazine **LA CROIX L'HEBDO**

> **7J/7, tout le numérique** : lecture illimitée sur *la-croix.com* et tous les articles spiritualité de *la-croix-croire.com*

Abonnez-vous par

téléphone au 01 74 31 15 02
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h

Internet sur **la-croix.com/abo**
Par carte bancaire c'est rapide et entièrement sécurisé !

Comprendre aujourd'hui. Se préparer à demain



P. 23
Jeux

Quiz,
mascarade,
mots croisés,
sudoku

P. 24



**Un été
avec
Dante**

Le pouvoir
du langage

P. 20-21 *S'évader/Lieux d'art secrets*
Gavrinis, le tombeau marin déchiffré



Le cairn sur l'île de Gavrinis, dans le golfe du Morbihan. Yannick Le Gal/Only France via AFP

P. 22 *Un été au jardin/Du jardin à l'assiette*

La poésie de l'hémérocalle



*au fil
de
l'été...*

S'évader

Lieux d'art secrets (1/5)

Unique au monde, ce dolmen sous un cairn en pierres sèches dans le golfe du Morbihan est entièrement couvert de gravures. Il vient de livrer ses secrets, grâce à la numérisation de ses fabuleux décors.

Gavrinis, le tombeau marin déchiffré

Gavrinis (Morbihan)
De notre envoyée spéciale

Ce matin-là, sur le bateau au départ de Larmor-Baden, difficile de ne pas ressentir un brin d'excitation en cinglant vers l'île de Gavrinis. Depuis la visite de Prosper Mérimée sur le site en 1835, ce dolmen sous cairn, vieux de 6 000 ans, fascine. La peintre Geneviève Asse, installée dans le golfe du Morbihan, l'a décrit, avec ses mots sensibles (1) : « Dans des couloirs souterrains se dressent de hautes pierres qui portent des inscriptions abstraites, mystérieuses et d'une grande beauté. Les lignes tournent autour des lignes, du haut en bas des pierres, sans se croiser comme celles d'un labyrinthe vertical. » Surnommé la « Sixtine du néolithique », le monument funéraire offre une trentaine de grandes dalles couvertes de gravures. Quelques signes y ont bien été identifiés : des haches triangulaires, des bâtons de jets courbes, un arc d'apparat avec un carquois et deux flèches. Cependant, même lors des dernières fouilles de 1979 à 1984, les principaux motifs, des demi-cercles emboîtés, répétés à foison sur les parois, sont restés énigmatiques. Or depuis quelques années, ils commencent à livrer leurs secrets...

Avant d'embarquer, un échange avec Serge Cassen, du laboratoire de recherches archéologie et architectures (Lara) de l'université de Nantes, a permis d'évoquer la campagne de numérisation au laser des orthostates, les dalles dressées de cette tombe, qu'il a menée, de 2011 à 2013, avec Laurent Les-

cop de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes. « Nos images en trois dimensions ont révélé, à l'aide d'un éclairage virtuel, de nombreux détails restés jusqu'ici invisibles à l'œil nu, explique ce directeur de recherches au CNRS. Ainsi dès 2012, j'ai repéré le motif de deux bateaux, accolés symétriquement sur la dalle L6, l'une des plus ornées. »

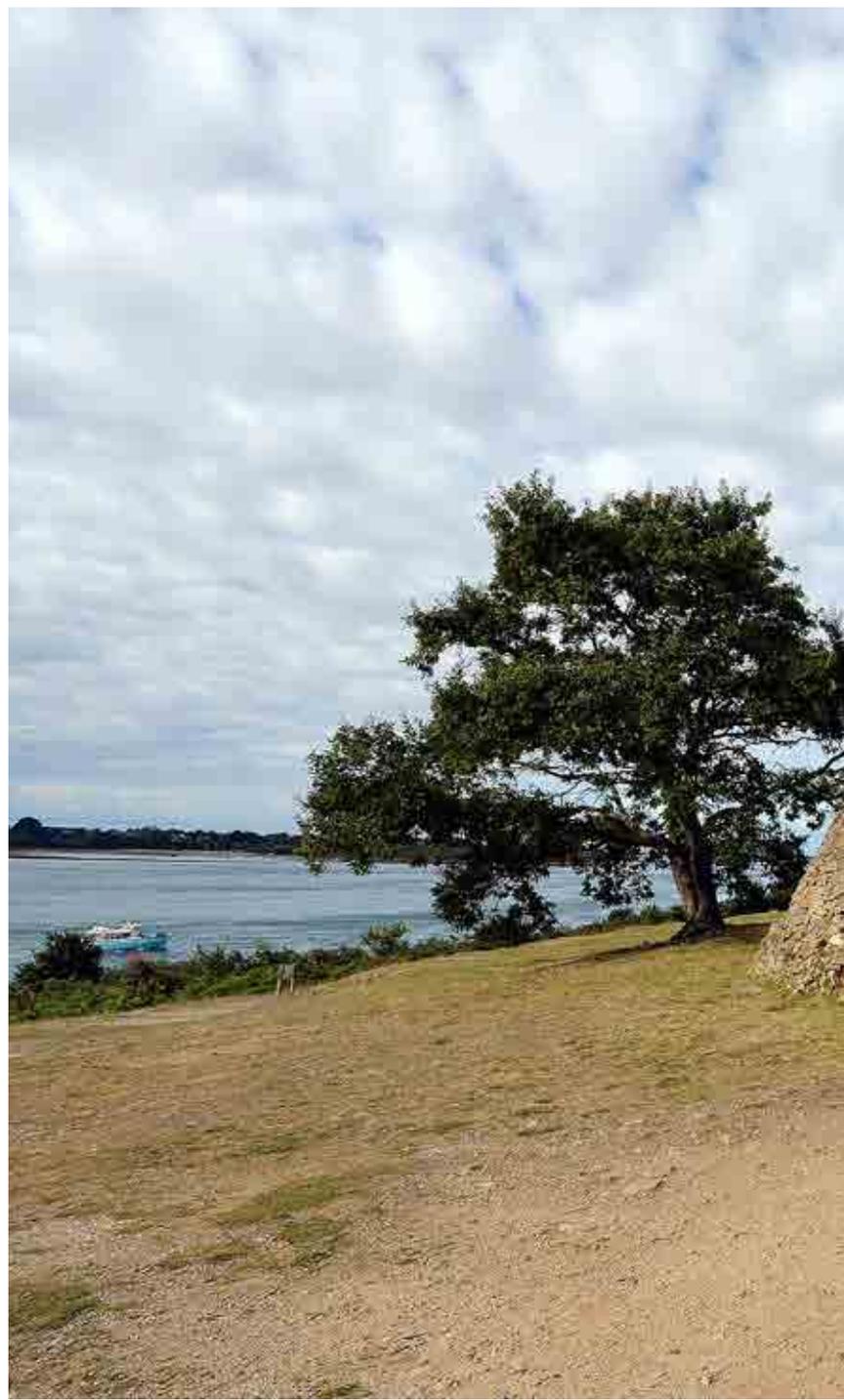
À l'intérieur, la progression s'amorce comme une expérience hypnotique.

Depuis, il a identifié pas moins de 28 navires cachés dans les méandres de Gavrinis. Certains sont même dotés d'un aviron de gouverne et tous comportent des hommes d'équipage, figurés chacun par un simple trait. Une révolution dans la lecture du monument ! « J'avais déjà l'intuition que les arcs emboîtés de Gavrinis correspondaient plutôt à un phénomène ondulatoire, un fluide », confie l'archéologue qui prépare la publication d'une monographie très attendue sur ce cairn unique au monde. « Désormais, on peut clairement affirmer que tout ce décor baigne dans une ambiance maritime. Sur deux dalles, on trouve aussi des cercles en spirales qui semblent évoquer le tourbillon du courant. »

Ces remous s'observent toujours à l'arrivée en bateau par le flanc sud de l'île. Ici passe le courant



de marée, dit « de la Jument », le deuxième plus fort d'Europe, qui atteint jusqu'à 20 kilomètres par heure, au moment de la renverse entre pleine et basse mer. Lors de la construction du cairn, ce courant était déjà présent, même si le niveau de la mer se situait 3 à 5 mètres en dessous du niveau actuel. « Le site était alors sur une presqu'île, bordée par ce que l'on appelle aujourd'hui la rivière de Vannes. Le golfe n'existait pas encore, c'était une vallée avec des collines – les îles actuelles – et trois rivières convergeant dans un estuaire », souligne Adeline Walter, chargée de médiation des cairns de Gavrinis et Petit Mont. Assise dans le pré de l'île, jonché de pervenches et d'asphodèles, cette trentenaire diplômée d'un master en archéologie fait goûter le panorama alentour, scintillant sous le soleil. « Regardez vers Arzon, vers l'île Longue ou vers Locmariaquer ! Des cairns ont été érigés sur tous les points hauts. C'est comme une vallée de la mort. Mais chaque mégalithe domine et définit aussi un territoire, il est un géosymbole, selon l'expression de



Lors des dernières fouilles, de 1979 à 1984, ces motifs de demi-cercles emboîtés sont restés énigmatiques. Ian Shaw/Alamy Stock Photo/Abaca

l'archéologue Cyril Marcigny. » Enfant du pays, la jeune femme a grandi rue du Dolmen à Belz. « Ici, c'est fantastique, on croise des vestiges de la préhistoire dans nos rues », glisse cette passionnée. Avant de s'engouffrer dans le dolmen, elle dévoile les relevés de la tombe effectués par Serge Cassen et

les nouveaux motifs identifiés, soulignés en traits de couleurs. « On voit que les bateaux sont gravés dans tous les sens, comme pour créer une dynamique, un mouvement au milieu des flots, souligne-t-elle. Là, au fond de la chambre funéraire, un homme hiératique, les bras en croix, paraît comme submergé par ●●●

Ce cairn vieux de 6 000 ans se situe sur l'île de Gavrinis, accessible en bateau depuis Larmor-Baden. Miguel Medina/AFP



Des gravures menacées

Comment préserver le somptueux décor de Gavrinis ? Face à l'apparition de coulures et de signes d'altération sur les dalles gravées, le département du Morbihan, propriétaire du site depuis soixante ans, a sollicité l'expertise du laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH). Après cinq ans d'études et de relevés climatiques à l'intérieur du dolmen, ce laboratoire a rendu son rapport final en 2019. Il conclut que les altérations sont dues à la migration à l'intérieur du cairn de plusieurs sels apportés par les maçonneries – des arcs de décharge – réalisées lors de la restauration du site, dans les années 1980. Le département vient de lancer une étude de conservation préventive pour remédier à ce problème de dégorgements salins. Il est probable que la reconstruction du cairn, jadis en partie effondré, doit être ainsi revue. D'autant que sa structure actuelle s'élevant par degrés semble aujourd'hui erronée, selon la récente thèse d'architecture de Valentin Grimaud.

●●● les ondes qui l'environnent. Et sur la dalle voisine, on distingue une grande pagaie dressée. » À l'intérieur, la progression dans l'étroit couloir d'une quinzaine de mètres de long, cerné par les ondulations, s'amorce comme une expérience hypnotique. Sous la lumière rasante de la lampe torche, les détails se révèlent peu à peu. On se surprend même à reconnaître un des bateaux restés si longtemps invisibles. Que signifie ce décor maritime, d'une ampleur inégalée ? Serge Cassen s'interroge : « Représente-t-il le grand voyage de la mort ou un voyage héroïque ? Il serait présomptueux

« Des images 3D ont révélé des détails jusqu'ici invisibles. »

de trancher. » En avril 2021, suite à de nouveaux relevés du sol et du plafond, l'archéologue a fait d'autres découvertes. Trois oiseaux et huit bâtons courbes ont été identifiés sur une des dalles de couverture (P2), là où ses prédécesseurs avaient vu jadis des « serpents ». Sur une autre (P8), il a repéré un anneau emmanché et un cachalot gravés. Le frère d'un premier cachalot qu'il a identifié, au-dessus d'une scène où un homme semble bousculé entre les cornes d'un bovin et d'un caprin, découverte en 1984 lors de fouilles de sauvetage sur le dessus de la grande dalle (P10). Fait remarquable : elle est un fragment d'un grand menhir orné puis brisé de Locmariaquer. Comment a-t-elle pu être recyclée à Gavrinis ? « Cette dalle pèse une vingtaine de tonnes. Or Locmariaquer est à 4 kilomètres à vol d'oiseau et séparé de l'îlot par un cours d'eau, l'actuelle rivière d'Auray, détaille Valentin Grimaud, chercheur au Lara et auteur d'une thèse sur l'architecture du cairn. Des simulations ont montré que seul un gros bateau avec une énorme coque, sans doute tracté par des embarcations plus petites, pouvait acheminer cet énorme bloc. » Une preuve, parmi d'autres, des talents de navigateurs de ces peuples du néolithique. Des perles en pierre de variscite retrouvées dans certaines tombes du Morbihan attestent même d'échanges, probablement

par la mer, avec l'Andalousie. Tandis que des haches triangulaires en jadéite, comme celles figurées à Gavrinis, proviennent de gisements des Alpes italiennes (2).

Pillé dès l'Antiquité, ce site n'a livré aucun indice sur ses occupants. Mais la richesse des gravures, les dalles disposées jusque sur le sol, là où la plupart des cairns n'offrent que de la terre battue, signalent un tombeau très prestigieux. Selon les calculs de Valentin Grimaud, le cairn « devait culminer à près de 10 mètres, ce qui devait en faire un monument impressionnant dans le paysage de cet estuaire ». Le chercheur a tenté de retracer la genèse du site, né probablement autour d'un simple tertre, avec un coffre funéraire en pierre enseveli sous des sédiments marins que l'on a retrouvés au sol. « Vers 4100 avant notre ère d'après un charbon retrouvé sur le seuil, une première chambre funéraire collective a été construite dont les dalles de couverture – notamment celle gravée, venant de Locmariaquer – étaient laissées apparentes. Le cairn circulaire en pierres sèches ne couvrait que les côtés de la sépulture », détaille l'architecte. Puis le couloir a été prolongé, comme le rappelle une petite marche en son milieu, « et le cairn rehaussé de plusieurs couches de pierres a alors pris une forme carrée ». La sépulture aurait été abandonnée après plus de deux siècles, un séisme provoquant ensuite son éboulement partiel.

Longtemps protégé par le mystère de ses gravures, le cairn de Gavrinis pourrait-il voir demain son aura décuplée ? Les élus locaux s'activent pour préparer son classement avec 400 sites mégalithiques de Carnac et du sud du Morbihan au patrimoine mondial de l'Unesco. Le dossier de candidature devrait être bouclé d'ici à 2023. Et nul doute que le tombeau marin du Golfe en constituera l'un des joyaux.

Sabine Gignoux

(1) Interviewée dans La Croix en 2003.

(2) Comme l'a montré le programme Jade, mené avec Pierre Pétrequin du laboratoire chrono-écologie de Besançon.

Limitée à 1h30 et par petits groupes, la visite du cairn s'effectue de mars à septembre sur réservation : 02.97.57.19.38.

Demain La chapelle Saint-Rouin, pépite de la forêt d'Argonne



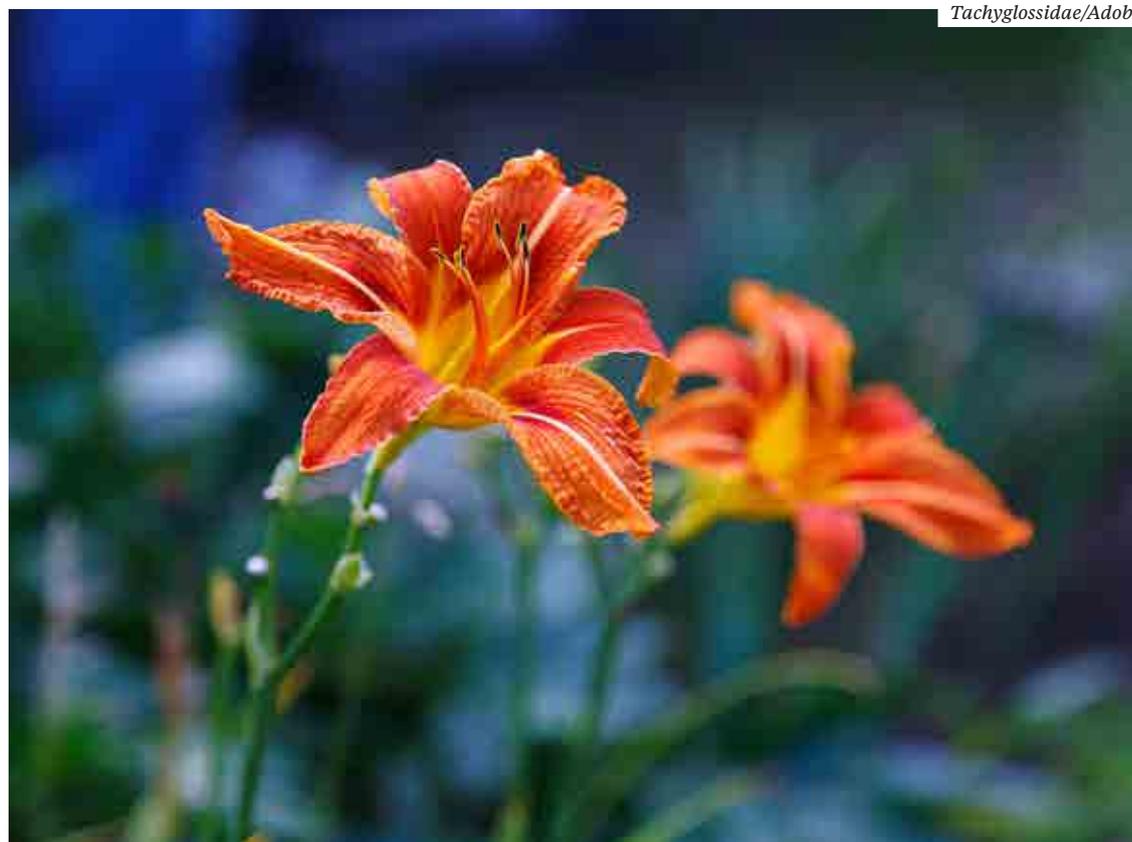
Dans les couloirs souterrains, « les lignes tournent autour des lignes, du haut en bas des pierres, sans se croiser comme celles d'un labyrinthe vertical », décrivait la peintre Geneviève Asse. Miguel Medina/AFP

un été au jardin

cette semaine/du jardin à l'assiette (1/5)

L'hémérocalle, comme toutes les fleurs comestibles, apporte de la joliesse à nos plats, avec une texture et des saveurs incroyables.

La poésie de l'hémérocalle



Tachyglossidae/Adobe

Si il y a une fleur bonne à manger à planter au jardin, c'est bien l'hémérocalle, autant pour sa bonne santé, sa facilité de culture, sa beauté, que son goût ! Elle fait partie des plantes chouchous des jardiniers, grâce à sa résistance, son élégance, son souple feuillage rubané, et sa floraison sophistiquée ou sauvageonne. Elle suscite même des vocations de collectionneurs, avec sa myriade de variétés.

Elle répond au surnom presque mystérieux de « Lis d'un jour ». La fleur, ressemblant à un lis, ne dure qu'une journée ! Et le lendemain, une autre a pris sa place. Dans les nouvelles variétés, il y a jusqu'à 50 fleurs par tige, ce qui promet presque deux mois de floraison. Avec la dizaine de hampes d'une plante installée, le spectacle est assuré. Leur diversité est telle que chacun peut repérer ses préférées, en toutes couleurs, à part le vrai bleu, mais ça ne saurait tarder.

Il est simple de trouver la teinte qui s'harmonise à un massif, que l'hémérocalle structure joliment. Elle compose des bordures attrayantes, les tailles des touffes, fleuries entre juin et septembre, variant de 30 à 90 cm.

Très rustique, elle vit sans soin, au soleil ou à l'ombre légère. Bien qu'elle pousse en sol ordinaire, même calcaire, offrez-lui de préférence un sol drainé, riche, profond et frais : elle n'en sera que plus belle.

Hemerocallis fulva, c'est l'hémérocalle la plus connue, que l'on rencontre même dans les vieux jardins abandonnés, arborant des fleurs orange, en juin-juillet. N'hésitez pas à la planter au pota-

Quelques variétés

Les fleurs jaune citron d'*Hemerocallis lilioasphodelus* – syn. *H. flava* – sont très parfumées. Elles s'ouvrent le soir. Les touffes atteignent 80 cm de haut.

« Alma Atha » est envoûtante, de juin à septembre, avec ses fleurs rouge sombre presque noires, doubles, finement bordées d'or et frisottées sur les bords. Le feuillage est persistant, et elle mesure 85 cm de haut.

Haute de 80 cm, « Bella Lugosi » s'épanouit en juillet-août, en fleurs pourpres à grand cœur jaune. Mariez-les avec des plantes à feuillage clair et lumineux.

En juillet, « Cool It » présente des fleurs blanc pur au petit cœur jaune pâle, perchées sur des tiges de 50 cm. Avec sa petite taille, elle fait merveille en bordure ou en potée.

« Double Pop Art », avec son doux parfum, arbore des fleurs doubles, jaune beurre, avec un cœur plus sombre, en juin-juillet. Elle mesure 90 cm.

ger tellement elle est prolifique. Les touffes dépassent facilement 80 cm en tous sens. Ainsi, vous n'aurez aucun scrupule à cueillir les fleurs au fur et à mesure. De toute façon, même dans les massifs, cueillez les fleurs pour le dîner du soir sans vergogne, puisqu'elles seront fanées le lendemain. Il n'en va pas de même pour les boutons, évidemment, d'où l'intérêt d'en installer quelques pieds avec les légumes, ou au jardin bouquetier, pour ne pas dénaturer le jardin d'ornement.

Si le feuillage peut se consommer, je n'y trouve aucun intérêt, aussi bien cru, étuvé, sauté que bouilli. Mais que cela ne vous empêche pas d'essayer. Par contre, la fleur est « ma » fleur préférée parmi toutes celles qui peuvent se manger. La fleur et son bouton ! Un vrai délice. Elle est charnue, goûteuse. Certaines variétés sont parfumées,

ce qui apporte un plus... que l'on n'apprécie pas toujours. J'aime les servir par trois sur une assiette, crues, farcies au gré de mes envies, et de ce que j'ai sous la main. Une piste ? Un mélange crème fraîche, mini-dés de saumon fumés, estragon, aneth ou basilic, et voilà ! Ou encore une lichette de mascarpone et de gorgonzola, sublimée par une figue confite. Bon à savoir : le pistil étant poivré, à vous de voir si vous le conservez ou pas.

Quant aux boutons, juste sautés, c'est un délicieux petit légume. Cueillez-les avant qu'on ne devine la couleur des pétales. Faites-les revenir 2 ou 3 minutes dans une cuillère d'huile d'olive. Salez, poivrez. Servez-les à l'apéritif, ou en accompagnement.

Noémie Vialard

Demain : Le dahlia



Noémie Vialard

Recette. Hémérocailles, fraises et fèves

Pour 4 personnes

Il vous faut :

350 gr de fraises Mara des bois

2 radis glaçon (daikon)

100 gr de fèves

8 fleurs d'hémérocailles

Vinaigre balsamique de Modène

Coupez les fraises en fines tranches. Coupez à la mandoline les radis glaçons, après les avoir épluchés.

Sortez les fèves de leurs gousses, mettez-les à blanchir 5 mn dans l'eau bouillante, puis jetez-les dans de l'eau glacée, afin qu'elles conservent une belle couleur. Égouttez-les. Ôtez la peau et détaillez-les en deux.

Posez au centre de l'assiette les fraises en rosace, ajoutez les rondelles de radis, des fèves et les pétales de fleurs d'hémérocalle.

Verser de légères gouttes de vinaigre balsamique sur l'ensemble.

Recette Noémie Vialard et Stéphane Houibert, dans son ouvrage Soupe de capucine et yucca farci, Éditions Delachaux et Niestlé.



Adobe.stock

Écrivain de génie, chrétien engagé, penseur politique, fondateur de la langue italienne, le Florentin Dante Alighieri (1265-1321) a marqué et inspiré artistes et lecteurs de toutes époques. À l'occasion du 700^e anniversaire de sa mort, suivons tout l'été les pas de Dante l'exilé, prophète d'espérance.

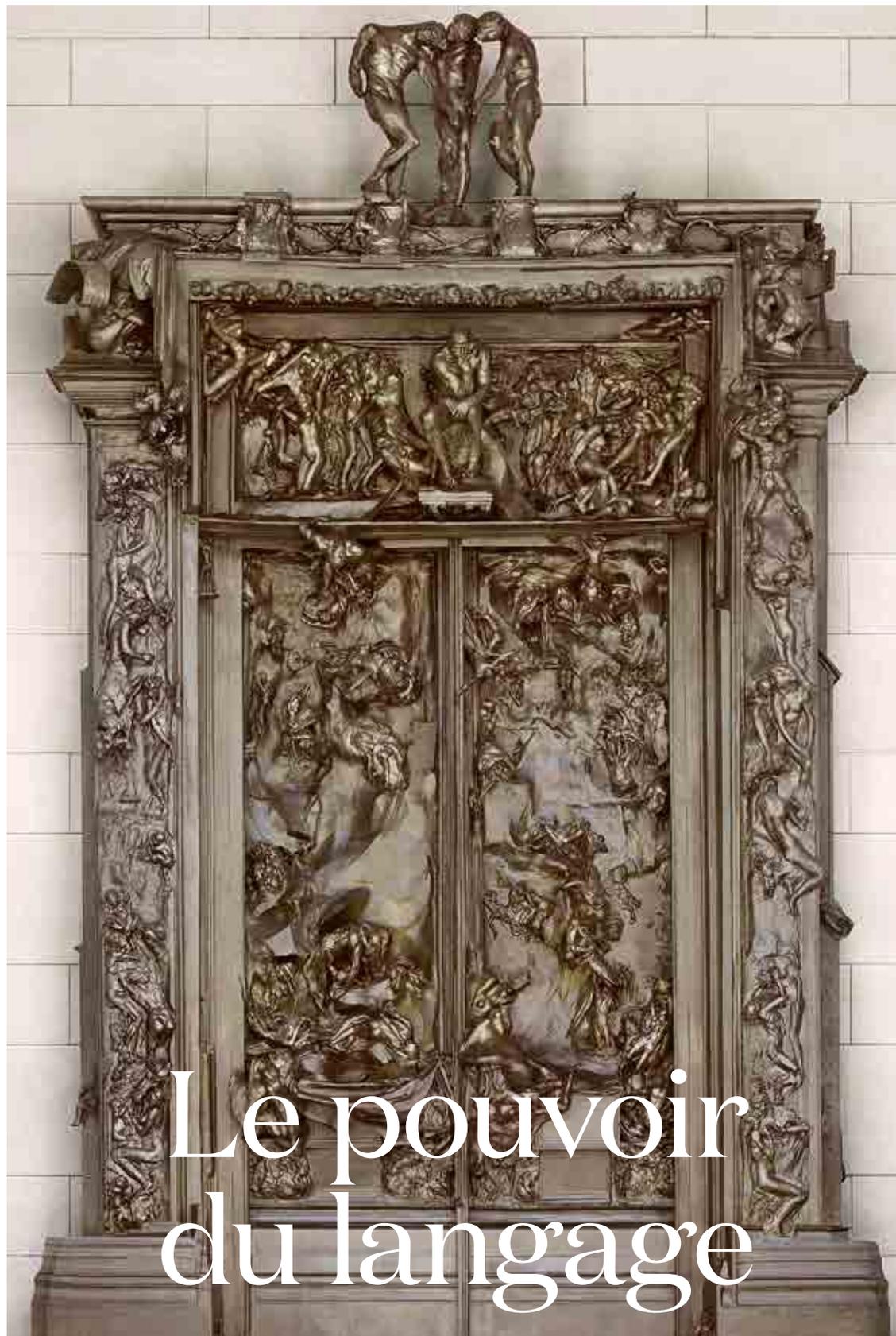
10/34

Il ne sait pas que dans sept siècles sa langue d'écriture aura fondé une nation. Cette langue italienne que, fort de l'éclat littéraire installé par lui, un autre écrivain, au XIX^e siècle, imposera en une ode à l'unité : « *Le style n'est que la manière de mettre ensemble les matériaux d'une langue, de sorte que la question fondamentale est encore la langue* », écrira alors Alessandro Manzoni, indiquant tenir sa conviction d'un séjour en Toscane où il a pu « *rincer ses draps dans les eaux de l'Arno* » – comprendre : parfaire son style grâce au dialecte toscan.

Ce parler régional est d'abord celui de Dante, sa langue maternelle, dans le bouillonnement de la Florence des années 1265 à 1300. Mais il n'est pas alors celui de ses voisins, qui divergent « *dans leurs parlars, comme les gens de Milan et ceux de Vérone, ceux de Rome et de Florence, et aussi ceux qui appartiennent à un même peuple, comme les habitants de Naples et de Gaète, de Ravenne et de Faenza, et enfin, ce qui est encore plus remarquable, ceux qui demeurent sous le même régime citadin, comme les Bolognais habitant le bourg de Saint-Félix, et les Bolognais de la Grand-Rue* » (EV, I, 9).

Son itinérance lui fait prendre la mesure de cette incommunicabilité. À l'été 1304, il est précisément à Bologne, non loin de ce lieu où les exilés blancs, ses anciens proches, tentent une solution militaire désastreuse, lorsqu'il commence à écrire *De l'éloquence en vulgaire*. Loin du terrain militaire ou civique, lui s'est désormais engouffré dans l'écriture et mène

un été avec Dante



Le pouvoir du langage

extrait de *La Divine Comédie/Enfer XXVIII, 118-126*

Rencontre avec Bertran de Born

J'ai vraiment vu, et crois le voir ici, un tronc sans tête avancer comme ceux qui faisaient partie de ce troupeau maudit ;

sa tête, qu'il tenait par les cheveux, de sa main telle une lanterne pendait et nous fixait en disant : « Pauvre de... ! »

Une lampe à lui-même il se faisait, et c'était un en deux et deux en un : comment donc ? Celui qui gouverne le sait.

Traduit de l'italien, préfacé et annoté par Danièle Robert © Actes Sud, 2021

Vu par le sculpteur Rodin (1840-1917)

La Porte de l'Enfer (1880-1917). Rodin retranscrit plusieurs passages célèbres de l'Enfer à travers cette sculpture monumentale.

The Philadelphia Museum of Art, Dist. RMN-Grand Palais

de front tous ses traités, ici à Bologne, puis à Lucques, avant Milan en 1311, où il rencontre l'empereur Henri VII juste couronné, en qui il place l'espoir de ses idéaux démocratiques. Dans *La Monarchie*, il dit alors sa conviction d'un pouvoir temporel fort, distinct du pouvoir spirituel. Une question qui ne se règlera, en partie, qu'avec les accords du Latran en 1929.

Son traité sur la langue porte ces mêmes idées : il est à la fois manifeste politique, précis linguistique et histoire des langues depuis Adam et Babel. Le poète a lu et admire saint Augustin, et se souvient de son analyse de la diversité des langues comme obstacle à la vie en société. Dans son *Enfer*, il place le géant Nimrod, celui qui eut l'idée de construire une tour assez haute pour atteindre le Ciel : il y est à jamais condamné à la solitude, personne ne pouvant comprendre sa langue.

Si le pouvoir du langage est « *de faire connaître aux autres ce qui est conçu en notre esprit* », Dante doit écrire sa grande œuvre en parler toscan, car « *le latin ne serait pas un serviteur intuitif* », ni « *obéissant* ». À l'opposé, la langue parlée montre une « *pertinente générosité* », et peut « *donner à beaucoup (...) des choses utiles (...)*. (Car) *donner et servir à beaucoup, c'est pertinence bien, dans la mesure où ce don prend exemple sur les bienfaits de Dieu qui est un bienfaiteur universel* » (Banq I, 8).

Il veut dans sa *Commedia* user d'un langage « *familier et terre à terre puisque c'est le parler vulgaire, le même dont usent les bonnes femmes entre elles pour se faire leurs contes* » (Épître XIII). Parler à tous est précisément son dessein. La langue et la poésie sont les outils de sa mission. Ainsi il supplie Dieu : « *Fais que ma langue soit éloquente assez pour qu'une étincelle à peine de ta gloire aux peuples futurs elle puisse laisser ; car à faire retour sur ma mémoire, à faire quelque peu résonner mes vers, on concevra d'autant plus ta victoire* » (Par XXXIII 70-75).

Sabine Audrerie

L'œil de la traductrice

Vision inquiétante : celle du poète troubadour Bertran de Born, très admiré par Dante tant sur le plan humain que poétique, mais qui fut accusé d'avoir dressé Henri le Jeune contre son père Henri II Plantagenêt : il en porte la marque dans son corps et l'explique ainsi à Virgile et Dante : « *Pour avoir coupé de ces êtres l'union, / je porte mon cerveau, hélas, coupé de son point de départ qui est dans ce tronc.* »

À suivre...